

Catherine de Roince, Julie Seegers, Mathilde Bette

- **Prospective du pastoralisme français**

*NESE n° 48, Décembre 2020, pp. 41-72*

**CENTRE D'ÉTUDES ET DE PROSPECTIVE**

**SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE**

## Présentation

*Notes et études socio-économiques* est une revue du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, publiée par son Centre d'Études et de Prospective. Cette revue technique à comité de rédaction se donne pour double objectif de valoriser des travaux conduits en interne ou des études commanditées par le ministère, mais également de participer au débat d'idées en relayant des contributions d'experts extérieurs. Veillant à la rigueur des analyses et du traitement des données, elle s'adresse à un lectorat à la recherche d'éclairages complets et solides sur des sujets bien délimités. D'une périodicité de deux numéros par an, la revue existe en version papier et en version électronique.

**Les articles et propos présentés dans cette revue n'engagent que leurs auteurs.**

### Directrice de la publication :

Corinne Prost, MAA-SG-SSP, Cheffe du Service de la Statistique et de la Prospective

### Rédacteur en chef :

Bruno Hérault, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du Centre d'Études et de Prospective

### Comité de rédaction :

Didier Cébron, MAA-SG-SSP-SDSAFA, Sous-directeur de la SDSAFA

Julia Gassie, MAA-SG-SSP-CEP, Cheffe du bureau de la veille

Julien Hardelin, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du bureau de la stratégie et de la prospective

Vincent Hébrail-Muet, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du bureau de l'évaluation et de l'analyse économique

Bruno Hérault, MAA-SG-SSP-CEP, Chef du Centre d'études et de prospective

Pascale Pollet, MAA-SG-SSP-SDSSR, Sous-directrice de la SDSSR

Corinne Prost, MAA-SG-SSP, Cheffe du Service de la Statistique et de la Prospective

**Composition :** SSP

**Impression :** AIN - Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Dépôt légal : à parution

**ISSN :** 2104-5771 (imprimé)

**ISSN :** 2259-4841 (en ligne)

Renseignements et diffusion : voir page 4 de couverture

# Prospective du pastoralisme français

---

Catherine de Roincé<sup>1</sup>, Julie Seegers<sup>2</sup>, Mathilde Bette<sup>3</sup>

## Résumé

Le pastoralisme français, aujourd'hui encore bien présent et soutenu économiquement, fait face à divers défis : baisse de la consommation de viande, impacts du changement climatique sur les ressources en herbe, concurrence accrue pour l'usage du foncier, attractivité déclinante du métier de berger, incertitudes sur l'avenir de la Politique agricole commune (PAC), prédation par le loup sur les troupeaux, etc. Dans ce contexte, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a commandé une étude prospective sur l'avenir du pastoralisme français d'ici 2035<sup>4</sup>. Un groupe de travail s'est réuni pour produire l'essentiel des réflexions, avec l'appui des prestataires. Il a élaboré trois scénarios contrastés : « pacte pasto-durable », « pasto, un produit régional » et « pasto-libéralisme ». L'étude a également permis d'établir une vision partagée de l'état des lieux et des tendances du pastoralisme français, puis de faire des recommandations pour l'orienter vers des futurs souhaitables<sup>5</sup>.

## Mots clés

Prospective, pastoralisme, élevage, politiques publiques, changement climatique, territoires, loup.

**Le texte ci-après ne représente pas nécessairement les positions officielles  
du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.  
Il n'engage que ses auteurs.**

---

1. Terroïko, 14 rue Ferlus, 81 540 Sorèze, France.

2. Blezat Consulting (Ceresco), 18 rue Pasteur, 69007 Lyon.

3. Blezat Consulting (Ceresco), 18 rue Pasteur, 69007 Lyon.

4. De Roincé C., Seegers J., 2020, *Étude prospective du pastoralisme français dans le contexte de la prédation exercée par le loup*, étude financée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, Blezat Consulting (Ceresco) et Terroïko : <https://agriculture.gouv.fr/etude-prospective-du-pastoralisme-francais-dans-le-contexte-de-la-predation-exercee-par-le-loup>

5. Nous tenons à remercier Julien Hardelin et Bruno Hérault, du Centre d'études et de prospective du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, pour leurs relectures de cet article et leur aide significative dans l'élaboration de sa version finale.

## Introduction

Historiquement présent sur l'ensemble du territoire métropolitain, le pastoralisme se rencontre aujourd'hui principalement dans les massifs montagneux : Alpes, Pyrénées, Massif central, Vosges et Jura. Les élevages pastoraux sont divers : ovins, caprins, bovins et équins, certains en production laitière, d'autres en viande. Des troupeaux sont sédentaires, d'autres se déplacent en transhumance. Au-delà de cette diversité, on note un point commun : la pratique d'un pâturage extensif, tout ou partie de l'année, valorisant les ressources fourragères des espaces naturels.

Si le pastoralisme est une pratique d'élevage, il a aussi des dimensions culturelle, sociale et environnementale. Historiquement, il a contribué à façonner les paysages et l'organisation économique de certaines populations rurales. Aujourd'hui encore, il concourt à l'aménagement rural et au maintien des activités sur certains territoires. Il revêt une dimension patrimoniale, au travers de la transhumance, de la figure du berger, de la typicité du bâti (cabanes, abreuvoirs, etc.), de l'entretien des paysages ouverts et de la gastronomie (signes de qualité et d'origine), qui sont autant d'éléments favorables au tourisme. Le pastoralisme joue aussi un rôle positif dans la préservation de la biodiversité et la prévention de risques naturels (incendies, avalanches).

Cependant, le pastoralisme fait face à des défis qui pèsent sur son avenir. Sur le plan économique d'abord : héritier d'une tradition paysanne, vivrière, il est confronté aux impératifs de compétitivité et de modernisation des structures agricoles, dans le contexte de la mondialisation. Certaines filières de l'élevage pastoral sont aussi affectées par la diminution de la consommation de viande, la concurrence internationale, l'accès restreint au foncier et le difficile maintien d'équipements locaux (abattoirs, fromageries, cabanes). À cela s'ajoutent des contraintes environnementales : changement climatique, cohabitation avec les grands prédateurs (loup, ours, lynx), etc.

Selon l'évolution de tous ces éléments, l'avenir de l'activité pastorale pourra donc varier fortement. Va-t-on vers une disparition lente mais continue de ce secteur d'activité, avec tous les effets que l'on peut imaginer en matière d'emplois dans les zones de montagne, de paysage et de tourisme ? Les évolutions en cours vont-elles s'accélérer, engendrant de réelles prises de conscience, mais peut-être trop tardives ? Va-t-on au contraire réussir à freiner voire stopper ces évolutions ? Et peut-on d'ailleurs parler de l'avenir « du » pastoralisme, alors que chaque région, chaque zone pastorale a ses spécificités et ses propres moteurs d'évolution ? Au regard des politiques pastorales et des dispositifs de soutien des élevages, parfois en présence du loup (indemnisation des attaques et moyens de protection), il est légitime de s'interroger afin de piloter les politiques à venir de la façon la plus judicieuse possible.

Quelles trajectoires le pastoralisme pourrait-il emprunter pour assurer sa viabilité dans les années à venir ? C'est pour répondre à cette question, et procurer de la visibilité aux acteurs concernés, que le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a commandé une étude prospective, par scénarios, sur l'avenir du pastoralisme français d'ici 2035, en lien avec le Plan national d'actions sur le loup et les activités d'élevage (PNA) 2018-2023 (ministère de la Transition écologique ; ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2018). Les actions du PNA loup sont discutées au sein du Groupe national loup (GNL), réunissant l'ensemble des acteurs concernés, des sphères agricole, politique, scientifique, administrative et de protection de la nature. Le PNA est centré sur les enjeux de cohabitation entre le loup et les activités d'élevage. D'une certaine façon, l'objectif agricole du PNA est de maintenir une « égalité des chances » entre les élevages ayant affaire au loup et les autres élevages français, mais aussi internationaux.

Le travail mené par les cabinets Blezat Consulting (devenu aujourd'hui Ceresco) et TerrOïko s'est appuyé sur les réflexions d'un groupe prospectif composé de représentants d'origines diverses : organismes professionnels agricoles, ministères chargés de l'agriculture et de l'écologie, associations de protection de la nature, laboratoires de recherche, structures territoriales, etc. Ce groupe s'est réuni lors de 5 ateliers, avec 3 objectifs : faire un état des lieux des tendances passées et présentes du pastoralisme français ; construire les scénarios de ses futurs probables d'ici 2035 ; faire des recommandations pour l'orienter vers les futurs les plus souhaitables. Le groupe prospectif a produit l'essentiel des réflexions, ensuite consolidées et rédigées par les bureaux d'études.

Cet article présente d'abord la définition du pastoralisme retenue dans le cadre de l'étude et les principaux défis conditionnant son avenir (partie 1), puis la méthode prospective utilisée (partie 2). Il fait ensuite une rétrospective des tendances à l'œuvre et des variables clés du pastoralisme (partie 3), et présente les scénarios prospectifs et les risques de ruptures (partie 4). Enfin, la partie 5 énonce quelques recommandations.

## 1. Le pastoralisme : définition et enjeux

Le pastoralisme « regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux » (Association française de pastoralisme, 2020). L'étude réalisée englobe les systèmes pastoraux ovins (viande et lait), bovins (viande et lait), caprins, équins, répondant à cette définition.

À l'échelle d'une exploitation, l'utilisation des surfaces pastorales (pelouses, landes, estives, milieux boisés, zones humides, etc.) répond à plusieurs nécessités :

- Fournir des ressources aux troupeaux lorsque les ressources propres à l'exploitation ne suffisent plus lors des saisons difficiles (été dans le Sud, hiver en montagne, etc.). À cette fin de nombreux élevages pastoraux pratiquent la transhumance.
- Permettre à l'éleveur de dégager du temps pour récolter les stocks de l'hiver, cultures et foins, qui permettent une maîtrise des coûts d'alimentation.
- Dans certaines régions, des espaces intermédiaires de faible qualité pastorale peuvent également être utilisés, pour augmenter les ressources disponibles pour l'exploitation, pour des animaux à faible besoin (hors lactation/gestation/finition).

Les élevages pastoraux, par leur mobilité à des échelles plus ou moins importantes, utilisent donc une diversité de ressources prairiales et culturelles pour satisfaire les besoins des animaux. Ces ressources varient en quantité et en qualité en fonction de l'altitude et des microclimats. Par exemple, dans les Préalpes méditerranéennes, les troupeaux peuvent rester au pâturage jusqu'à dix, voire douze mois par an (60 à 80 % des besoins annuels des animaux), contre 6 à 7 mois en haute montagne avec, en outre, un important besoin en foin et une plus grande fragilité face aux aléas climatiques et économiques (Nozières-Petit *et al.*, 2017). La mobilisation de cette ressource alimentaire implique une certaine maîtrise foncière, ainsi que des arbitrages avec d'autres activités ou enjeux (tourisme, chasse, forêt, protection environnementale, etc.), variables dans le temps et l'espace, et pas toujours maîtrisables par les éleveurs.

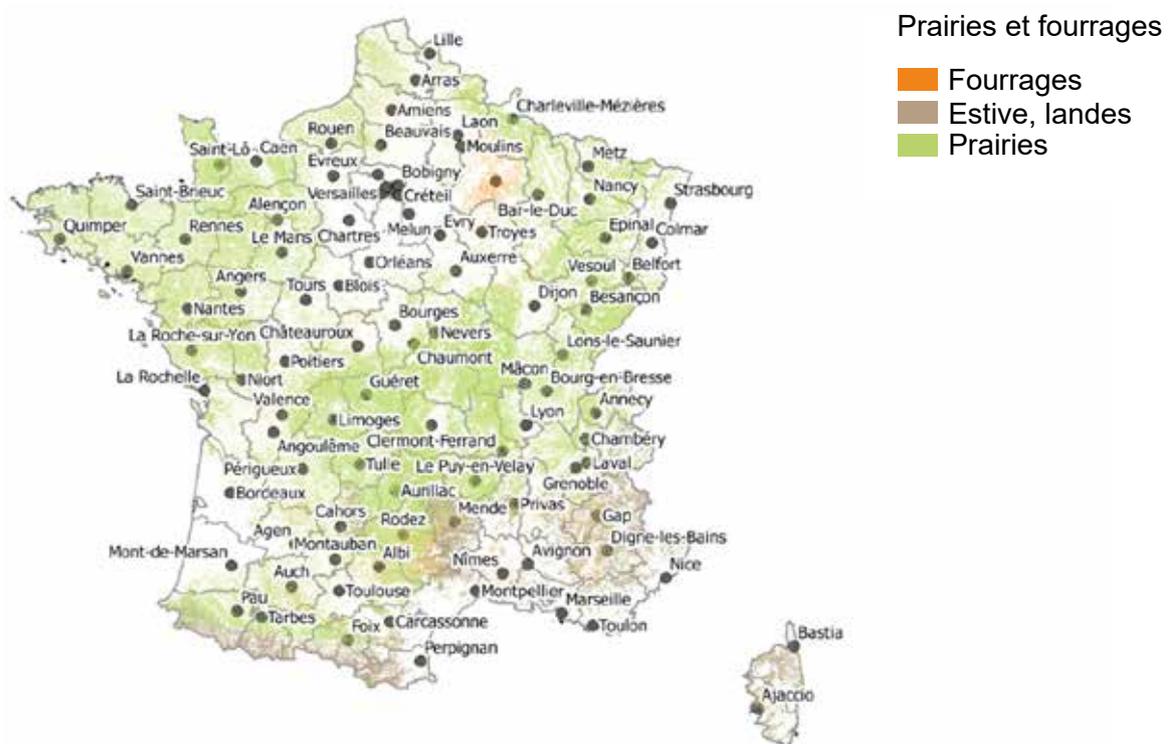
Les espaces pastoraux doivent être appréhendés comme des espaces partagés et multifonctionnels, qui répondent à des enjeux sociétaux, économiques et d'aménagement des territoires.

Leurs rôles sont multiples :

- Un rôle économique et social d'abord, en maintenant une activité dans ces espaces souvent reculés ainsi que des productions considérées comme de qualité : l'usage de ces territoires d'altitude participe à la renommée, à l'image de terroir et d'authenticité des produits (produits fromagers des Alpes par exemple).
- Un rôle culturel et de préservation du patrimoine, dont témoigne l'inscription par l'Unesco des paysages culturels de l'agro-pastoralisme méditerranéen des Causses et des Cévennes au patrimoine mondial de l'humanité.
- Un rôle environnemental et touristique : entretien de l'espace et ouverture des paysages, biodiversité (maintien d'espèces faunistiques et floristiques remarquables).
- Un rôle de prévention des risques naturels (incendie, avalanches, etc.).

En France métropolitaine, les espaces pastoraux se situent principalement dans les zones de moyenne et haute montagne et autres espaces arides (causses, landes, garrigues, etc.) (figure 1). La surface pastorale y est estimée entre 1,6 et 1,8 million d'hectares en 2000, soit environ 6 % de la surface agricole<sup>6</sup>. Les élevages utilisant des ressources pastorales sont estimés à 40 000 environ, soit près du quart des élevages français (toutes OTEX spécialisées « élevage » confondues, donc hors polyculture-polyélevage).

Figure 1 - Carte des surfaces des prairies, fourrages et estives/landes en France



Source : Blezat Consulting, d'après les données du Registre parcellaire géographique (RPG) 2017.

6. Agreste, Recensement général agricole, 2000. Ce faisant, nous avons adopté une définition assez restrictive des surfaces pastorales. D'autres chiffres pourraient être faits, à partir d'autres données, aboutissant à des résultats supérieurs.

## 2. Une prospective par scénarios

Il s'agissait de réaliser une prospective de l'avenir du pastoralisme français d'ici 2035, en tenant compte de l'ensemble des tendances et déterminants à l'œuvre. Le souhait était d'avoir une prospective exploratoire, partant de la réalité actuelle et imaginant ses prolongements possibles dans les quinze prochaines années, en vue d'éclairer les acteurs concernés, à commencer par les pouvoirs publics.

La méthode retenue, de construction de scénarios, comporte trois étapes, fondées sur les trois questions habituelles de la prospective :

- **Étape 1 - Que savons-nous ?** Cette phase consiste à définir le système étudié, son périmètre et à identifier les variables qui le caractérisent, ainsi que celles qui exercent une influence sur lui. Ces variables sont ensuite décrites et leurs tendances analysées : que sait-on aujourd'hui sur chacune de ces variables ? Quelles ont été leurs évolutions passées ? Quelles sont leurs dynamiques actuelles ? Cette analyse a donné lieu à la production de « fiches variables », rédigées par les prestataires et partagées avec l'ensemble du groupe prospectif. Elles étaient toutes structurées de façon identique, en incluant les éléments suivants : définition de la variable, indicateurs pertinents, acteurs et systèmes pastoraux concernés par la variable, rétrospective, signaux faibles et germes de changement, hypothèses d'évolution de la variable, et enfin une sélection bibliographique spécifique à la variable considérée<sup>7</sup>.
- **Étape 2 - Que peut-il advenir ?** Dans cette phase, proprement anticipatrice, il faut explorer le champ des possibles. Elle s'appuie sur le contenu rassemblé dans les fiches variables et sur les discussions collectives lors des ateliers. Des hypothèses d'évolution des variables sont formulées, puis combinées pour former des mini-scénarios, composante par composante, débouchant ensuite sur les scénarios globaux tenant compte de toutes les dimensions pertinentes du pastoralisme.
- **Étape 3 - Que faire ?** L'étude devant apporter des éclairages aux différents acteurs concernés, il était nécessaire que les scénarios débouchent sur des orientations stratégiques et des recommandations.

Le groupe de travail prospectif (encadré 1) s'est réuni lors d'ateliers d'une journée, organisés et animés par les prestataires de l'étude, en suivant les trois étapes de la démarche décrites ci-dessus et schématisées dans la figure 2. Au-delà de l'animation des séances, les prestataires ont alimenté le groupe en informations et données, et rédigé les documents attendus d'un tel exercice : comptes rendus détaillés des séances de travail, revue de littérature, diagnostic de la situation actuelle, analyse structurelle, fiches variables, analyse morphologique, micro-scénarios, scénarios globaux, rapports intermédiaires, rapport final, documents de valorisation, etc.

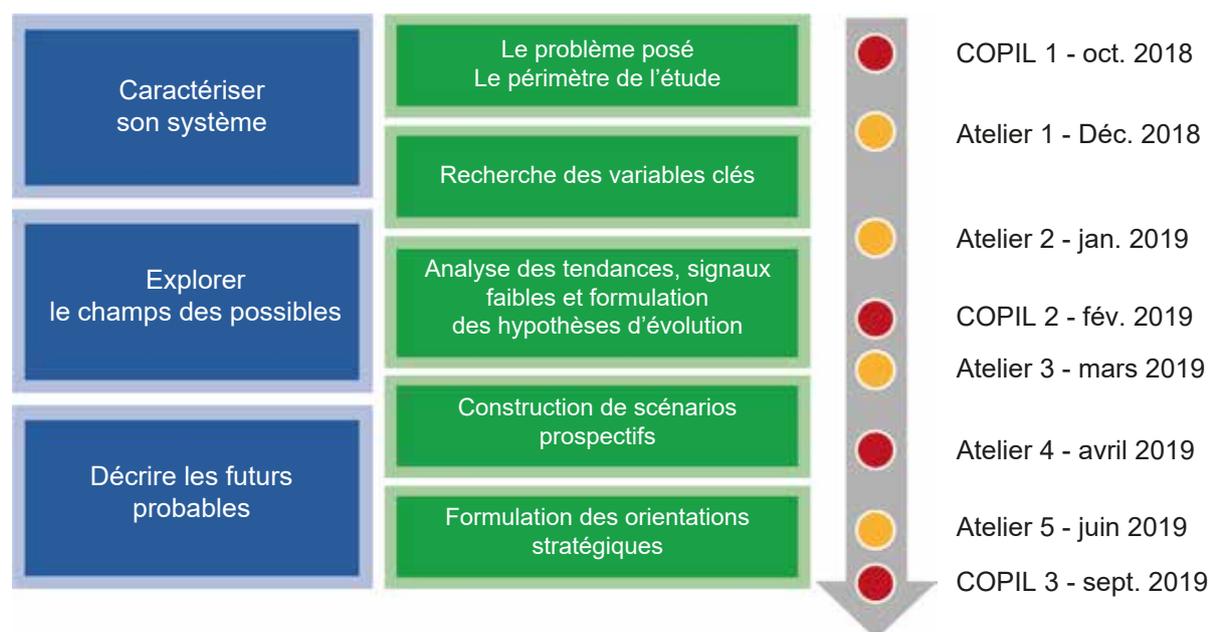
### Encadré 1 - Composition du groupe prospectif

Le groupe prospectif était composé d'une variété d'acteurs concernés par l'avenir du pastoralisme, et issus des organismes et institutions listées ci-dessous. Le nombre de participants était variable selon les séances, avec en moyenne une vingtaine de personnes.

7. L'ensemble des fiches-variables, au nombre de 23, est disponible en Annexe I du rapport d'étude, pp. 118-286.

- Organismes professionnels agricoles : Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), Jeunes agriculteurs (JA), Fédération nationale ovine (FNO), Confédération paysanne, Fédération nationale des bergers.
- Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA).
- Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).
- Chercheurs : VetAgro Sup, ONCFS.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), ministère de la Transition Écologique et Solidaire (MTES), Directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) et Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) Auvergne - Rhône-Alpes.
- Directions départementales des territoires (DDT) des Hautes-Alpes, de l'Aveyron, du Gard et des Vosges (qui représentent les différents massifs et les diverses formes d'élevage).
- Fédération des parcs naturels régionaux (PNR).
- World Wildlife Fund (WWF) et France nature environnement (FNE).
- Union pour la sauvegarde des activités pastorales et rurales.
- Parc national du Mercantour.
- Élus : deux députés ont été sollicités (Savoie et Alpes-Maritimes) et ont fait part de leur souhait de participer, mais n'ont malheureusement pas pu se rendre disponibles pour les ateliers.

Figure 2 - Travaux du groupe prospectif au cours de l'étude



Note : COPIL : comité de pilotage.

Source : De Roince, C., Seegers, J., 2020, rapport final, *op. cit.*, page 19

Le choix d'une prospective par scénarios, réalisée par un groupe d'acteurs représentatifs, comporte plusieurs avantages. Tout d'abord cette méthode permet d'ouvrir librement la réflexion sur la diversité des futurs probables que les changements en cours et les tendances repérables permettent d'imaginer. Elle incite les acteurs et décideurs à projeter les conséquences de leurs choix actuels dans l'avenir, à réfléchir à la définition d'un futur souhaitable pour eux, et à s'interroger en retour sur leurs leviers d'action et sur les outils de politiques publiques dont ils disposent pour s'orienter vers ce ou ces futur(s) souhaitable(s).

Un autre avantage de la méthode des scénarios est son caractère systémique : elle se fonde sur l'étude de toutes les composantes du système, en considérant un large ensemble de variables pertinentes dans de multiples domaines (revenus des éleveurs, conditions de travail, technologie de surveillance des troupeaux, consommation de viande, perceptions du bien-être animal par la société, etc.). Ces variables sont sélectionnées et analysées en vertu de leur influence sur le système étudié, et elles ne se limitent pas aux seules variables pour lesquelles des données sont disponibles. Cela procure une vision élargie des variables motrices du système, aidant les acteurs à prendre conscience de l'importance parfois sous-estimée de certaines réalités.

La prospective n'est pas une prédiction, ni une projection de l'avenir. Certes, elle s'appuie le plus possible sur des données et des connaissances objectives, pour formuler des hypothèses tendancielle réalistes, mais elle tient aussi compte des capacités imaginatives et de la subjectivité. Elle s'attache aussi à détecter des phénomènes de rupture (émergence d'une nouvelle technologie, d'une maladie, etc.), à comprendre les cheminements des phénomènes et les influences entre acteurs, pouvant mener aux différents futurs probables.

### **3. Que savons-nous ? Analyse rétrospective**

#### **3.1 Sélection des variables clés pour l'avenir du pastoralisme**

Le groupe prospectif a identifié 23 variables clés du pastoralisme, qui caractérisent le contenu du système étudié (figure 3). Au cœur de ce système, on distingue la production pastorale, décrite par les variables suivantes : filières de valorisation, attractivité des métiers, système technique de l'élevage pastoral, nouvelles technologies, conduite du troupeau sous moyens de protection.

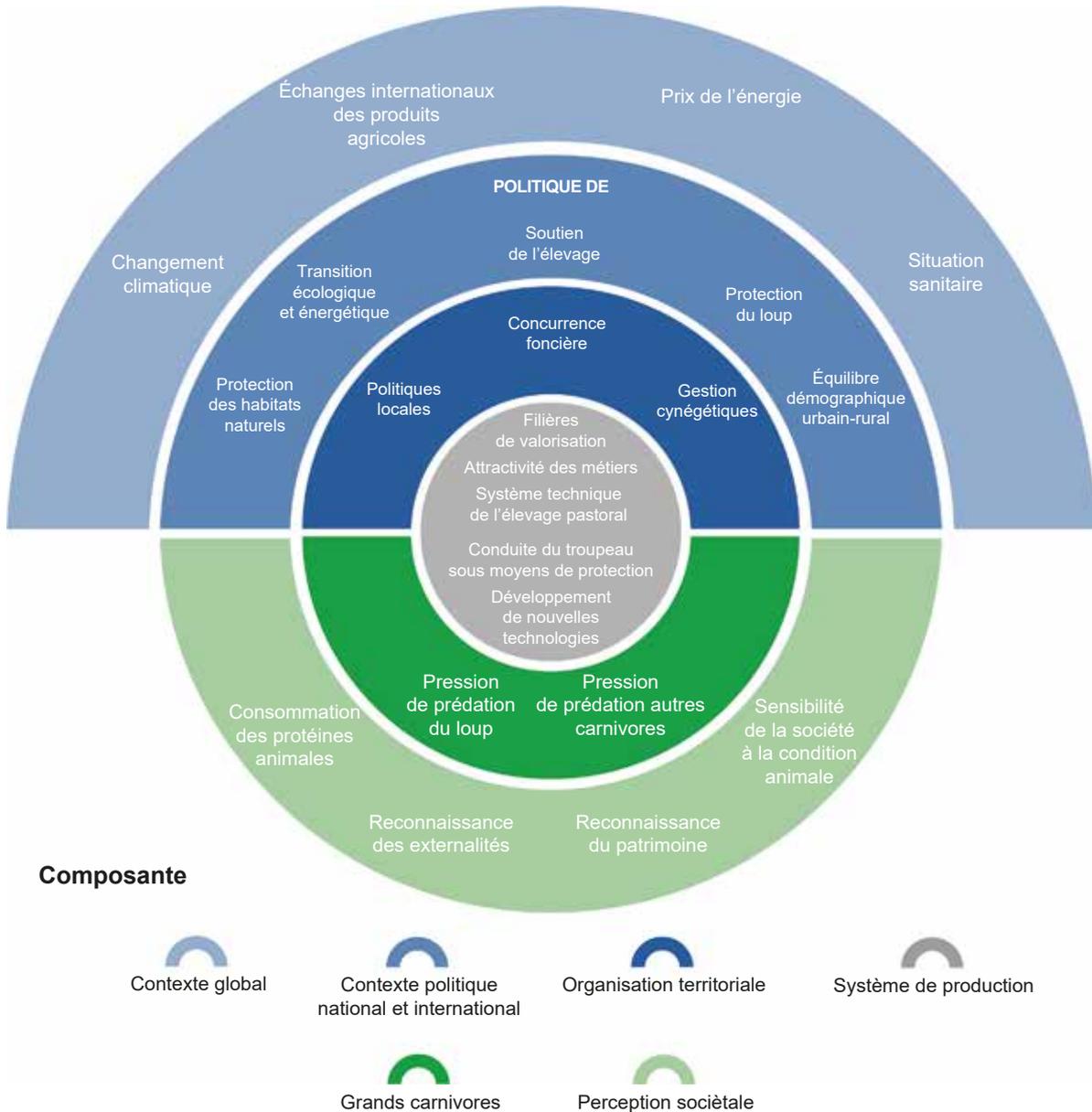
Les systèmes de production pastoraux sont en interaction avec les autres variables du système étudié, de façon plus ou moins directe et intense. Neuf variables de contexte ont été recensées par le groupe prospectif, sur lesquelles les acteurs des filières pastorales (éleveurs, bergers, techniciens, etc.) n'ont pas ou peu d'influence. Elles se déclinent en deux composantes : contexte global ; contexte politique européen et national (figure 3).

Six autres variables recensées par le groupe ne sont pas contrôlables directement par les acteurs des filières pastorales. Elles se répartissent en deux composantes : perception sociétale et grands carnivores.

Enfin, huit variables de pilotage ont été retenues. Il s'agit de réalités sur lesquelles les acteurs des filières pastorales (éleveurs, bergers, techniciens, etc.) ont une capacité de pilotage, soit de manière individuelle soit par des instances de consultation et/ou de décision

(ex. Groupe national loup). Elles se répartissent en deux composantes : organisation territoriale ; systèmes de production (cette dernière composante étant au cœur du système prospectif de l'étude).

Figure 3 - Dimensions clés et variables caractéristiques de l'évolution du pastoralisme



Source : De Roince, C., Seegers, J., 2020, rapport final p. 23.

Les réflexions du groupe prospectif ont montré que les variables considérées comme les plus influentes (changement climatique, politiques locales, politiques de protection des habitats naturels, réglementation sur le loup), sont aussi relativement indépendantes des autres variables. En outre, aucune d'entre elles n'intervient comme variable de pilotage du pastoralisme. Cela suggère que l'évolution du pastoralisme est considérée, par les membres du groupe, comme très influencée par des acteurs non pastoraux, susceptibles de prendre leurs décisions sans intégrer l'effet de celles-ci sur le pastoralisme.

À l'inverse, les variables de pilotage du pastoralisme les plus influentes (politiques de soutien de l'élevage, système technique de l'élevage pastoral) sont perçues comme très dépendantes de l'évolution des autres variables. Cela révèle que, aux yeux du groupe prospectif, les acteurs pastoraux doivent composer avec plusieurs politiques ou dispositifs pour opérer des choix sur leur système d'élevage, leur accès au foncier, etc.

En lien avec ces variables clés du pastoralisme, le groupe a aussi identifié les acteurs associés et leur degré d'influence sur l'évolution du système. Apparaissent comme ayant le plus d'influence : l'Union européenne (UE), l'État et les Régions, puis les agriculteurs, les représentants des bergers, les communes et Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), les associations environnementales, le grand public et les propriétaires fonciers sylvicoles (dont l'Office national des forêts (ONF) comme acteur principal). Enfin, les départements et les opérateurs des filières (transformation, etc.) sont considérés comme peu influents sur la dynamique du pastoralisme.

## 3.2 . Rétrospective des variables clés

L'analyse des 23 variables a permis de retracer leur évolution sur les 15 dernières années, et de remonter ainsi jusqu'en 2004. Elles appartiennent à trois catégories : les variables relatives aux défis économiques et structurels auxquels fait face le pastoralisme (baisse de la consommation de viande, attractivité de l'emploi, etc.) ; celles qui concernent les enjeux environnementaux (changement climatique, accès au foncier, etc.), et enfin les variables caractéristiques des politiques publiques et de leurs évolutions (Politique agricole commune (PAC), protection contre le loup, etc.). Les grandes tendances relatives à ces trois familles de variables sont présentées ci-dessous.

### 3.2.1. Des systèmes de production contraints par des défis économiques structurels

La filière pastorale dépend beaucoup de la demande en produits d'origine animale. La consommation de protéines animales en France (lait et viande) est globalement en décroissance depuis une quinzaine d'années (figure 4). Les données de bilans de viande produites par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et par FranceAgriMer, indiquent néanmoins des variations significatives selon les produits<sup>8</sup>.

Trois facteurs concourent à cette évolution : les préoccupations liées à la santé, la prise en compte des enjeux écologiques, la sensibilité au bien-être animal. Cette dernière occupe une place de plus en plus importante dans le débat public, ce qui s'est traduit par des évolutions législatives du statut de l'animal, des attentes plus fortes sur les conditions d'élevage, mais aussi par l'affirmation d'un clivage urbain-rural sur les questions associées à la faune et la flore. Dans le cas du pastoralisme, la question du loup prend un caractère médiatique national, au-delà des zones pastorales, et les sondages sur ce sujet indiquent qu'une majorité de citoyens est favorable à sa stricte protection<sup>9</sup>.

Parallèlement à ces évolutions du marché de la viande, les métiers de l'élevage rencontrent des difficultés structurelles. Face à la pénibilité des tâches, au manque de valorisation économique et à la charge de travail (astreinte), le renouvellement des générations d'éleveurs est loin d'être assuré et le recours aux sociétés agricoles (associations d'agriculteurs)

8. Agreste, 2020, *La consommation de viande en France en 2019*, Synthèses conjoncturelles, n°359 :

<https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/SynCsm20359/consyn359202006ConsoViande.pdf>

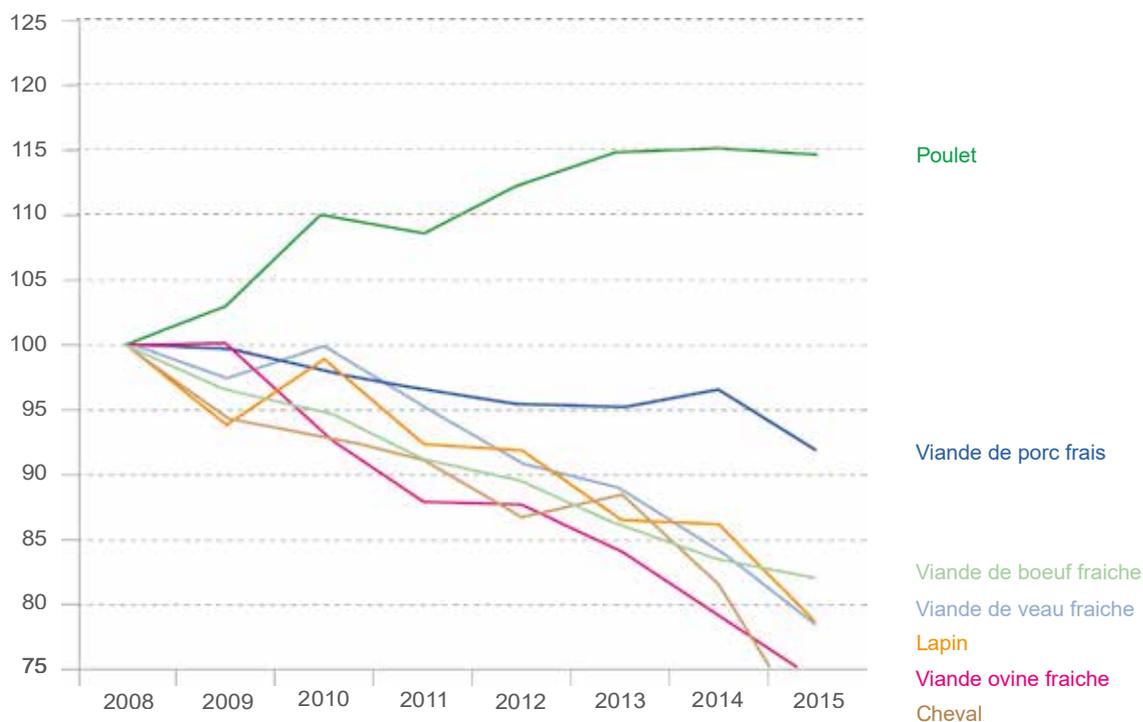
9. Ifop, 2013, *Les Français et le loup*, sondage Ifop pour l'ASPAS et One Voice :

<https://www.ifop.com/publication/les-francais-et-le-loup/>.

et au salariat est de plus en plus fréquent. De plus, les systèmes pastoraux sont confrontés à des contraintes spécifiques : isolement des exploitations et des zones de pâturage, difficulté d'accès à un emploi pour le conjoint ou à des services pour la famille, astreinte du gardiennage, rudesse du climat et des milieux difficiles (souvent montagnards). Ces éléments influent sur l'attractivité du métier d'éleveur et de berger. Le stress lié aux difficultés d'accès au foncier et à ce qui est présenté comme des lourdeurs administratives, et le fait que l'activité dépende d'aides extérieures, et peu de sa productivité intrinsèque, contribuent également à diminuer l'attractivité du pastoralisme.

La pérennité des systèmes d'élevage pastoraux dépend aussi de leur capacité à se différencier pour valoriser économiquement leurs productions. En lien avec les spécificités de leurs territoires, ils bénéficient de nombreuses filières de qualité qui dégagent de la valeur ajoutée : Appellation d'origine protégée (AOP) Beaufort Chalet d'Alpage, Indication géographique protégée (IGP) Génisse Fleur d'Aubrac, AOP Agneau de Barèges-Gavarnie, etc. Toutefois, les contraintes de ces filières (cahier des charges, zonage, etc.) ne permettent pas à tous les élevages d'en profiter. Les circuits courts de proximité constituent une autre forme de différenciation, mais ils restent dépendants de la présence d'un bassin de consommation de taille suffisante, de mouvements de population saisonniers liés au tourisme, ainsi que de la disponibilité d'outils d'abattage, de transformation et de découpe à proximité. Enfin, les filières mises en place pour les débouchés des coproduits de l'élevage (laine, cuir, cinquième quartier), sources possibles de diversification, n'apportent aujourd'hui aucun complément de revenus aux éleveurs, et représentent même une charge supplémentaire dans certains cas.

Figure 4 - Évolution de la consommation individuelle de viandes en France - base 100 = 2008



Source : FranceAgriMer d'après Kantar World Panel, 2016, *Données et bilans / Les produits carnés, avicoles et laitiers*.

### 3.2.2. Des enjeux qui pèsent de plus en plus sur l'avenir du pastoralisme : climat, énergie, foncier, prédation par le loup

Trois contraintes climatiques principales sont à considérer pour l'avenir des systèmes pastoraux : la disponibilité en eau dans les sols et son impact sur la productivité de la végétation ; les cumuls de température au cours de la pousse de l'herbe, qui influencent la vitesse de croissance des plantes ; les épisodes de gel après le déneigement, notamment dans les alpages, qui pénalisent quantitativement et qualitativement la ressource en herbe. Ces trois facteurs peuvent en outre se conjuguer à l'échelle d'une année ou d'une saison.

Depuis quelques années, ces contraintes climatiques sont de plus en plus visibles sur les ressources pastorales, mais c'est finalement la hausse en fréquence et en intensité d'aléas considérés comme extrêmes, et perçus comme des « dérèglements climatiques », qui pose le plus de difficultés aux éleveurs et bergers. Tous ces phénomènes menacent fortement d'altérer les pratiques propres aux milieux pastoraux, et elles s'ajoutent aux incertitudes qui pèsent sur les marchés internationaux d'échange de produits d'origine animale (viande et lait).

La dépendance au prix de l'énergie (transport, aliments, etc.) est une deuxième contrainte environnementale pour l'avenir du pastoralisme. Cette dépendance est à la fois directe (fioul, chauffage) et indirecte (produits de synthèse tels que les engrais). Elle expose l'élevage pastoral à la volatilité des prix énergétiques, même si ceux-ci sont corrélés avec les prix agricoles, ce qui complique l'analyse de leurs effets nets sur les revenus des exploitations d'élevage (figure 5).

Figure 5 - Volatilité des prix internationaux des produits alimentaires et du pétrole



Source : Chatellier, 2017.

Sur le plan du foncier, le morcellement génération après génération entre de nombreux propriétaires, réticents à s'engager auprès des éleveurs, est une autre contrainte pour l'avenir du pastoralisme. En témoignent les 30 % des surfaces pastorales inexploitées du dernier recensement agricole (2010). Certains propriétaires sont aujourd'hui peu accessibles ou joignables car ils ne résident plus à proximité de leurs parcelles.

La concurrence foncière est également un facteur important pour l'avenir du pastoralisme. La location ou l'achat, à titre de réserve de chasse ou d'activités touristiques, s'avère plus lucratif que l'activité pastorale, voire spéculatif sur certains territoires attractifs pour la construction immobilière. La concurrence avec les surfaces forestières n'est également pas négligeable. Une autre compétition, pour la ressource fourragère, peut aussi émerger entre troupeaux domestiques et ongulés sauvages, dont le nombre est en constante augmentation. À cela s'ajoute enfin la nécessité de concilier différents usages, tourisme et chasse, et les plaintes de voisins et conflits à propos de nuisances (odeur autour des bâtiments d'élevage, etc.).

Face à ces défis de concurrence et de précarité foncière, des dispositifs contractuels et de planification ont été mis en place par certaines collectivités locales. Ils facilitent l'accès au foncier pour les élevages pastoraux (Associations foncières pastorales), assurent une protection du foncier face à d'autres usages (Natura 2000, Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), Zones agricoles protégées), et sauvegardent des enjeux environnementaux (Bail rural environnemental). Malgré leurs avantages, ces dispositifs restent cependant encore confidentiels (hormis les zonages environnementaux) et sont peu mobilisés par les collectivités et propriétaires privés (Louis et Jouven, 2018).

Le risque de prédation du loup s'ajoute aux contraintes précitées. Les interactions entre gestion cynégétique et pastoralisme sont amenées à s'intensifier, avec la présence des grands carnivores. Cela impose d'intégrer des mesures de protection et d'adapter les conduites (taille des troupeaux, retour en bâtiment, etc.), coûteuses en temps et en argent, et parfois contraire aux cahiers des charges des signes officiels de la qualité et de l'origine (SIQO), ce qui pose la question de la valorisation de ces spécificités (appellation, débouchés propres, etc.).

Enfin, piloter une exploitation en tenant compte de toutes les contraintes précédentes nécessite des compétences assez pointues, en matière de gestion et de techniques d'élevage : gestion optimisée de l'herbe, de la conduite du troupeau avec du gardiennage, etc. Dans l'ensemble, les élevages pastoraux n'ont pas encore profité de l'essor des nouvelles technologies. À l'exception de quelques projets en cours, comme par exemple le projet CLOChÈTE (Chambre d'agriculture de l'Aude, 2019), peu d'initiatives de déploiement de nouvelles technologies adaptées aux élevages pastoraux sont apparues ces quinze dernières années. Elles se concentrent principalement sur la gestion des élevages en bâtiment (robot de traite, suivi sanitaire, etc.).

### **3.2.3. Évolution des politiques publiques de soutien au pastoralisme**

Le budget de la PAC a augmenté sur la période 1985-2019 et a suivi une tendance au découplage des aides à la production, au profit d'aides au développement rural, tout en maintenant une forte dominance en volume des aides du 1<sup>er</sup> pilier. Cette évolution des critères d'attribution a profité aux élevages pastoraux, par rapport aux autres types d'élevage, et a conforté leur viabilité. Cependant, ce résultat moyen cache des disparités importantes entre les élevages pastoraux, selon leur contexte agro-pastoral, leurs pratiques et leur filière de valorisation.

En second lieu, les dispositifs de financement se sont multipliés, au fil du temps, avec parfois des spécificités régionales (ex. PAEC - Projets agro-environnementaux et climatiques) et locales (ex. cercles 1 et 2 du financement de la protection des troupeaux). Dans

le futur, au niveau national et dans le cadre de la PAC, plusieurs dispositifs seront susceptibles d'influencer le pastoralisme :

- Les mesures de soutien à l'élevage, essentiellement versées dans le cadre européen du 1<sup>er</sup> pilier de la PAC.
- Les aides du 2<sup>e</sup> pilier de la PAC (développement rural), qui contribuent à l'insertion des activités agricoles dans les milieux naturels (Indemnité compensatrice de handicap naturel - ICHN, PAE)
- Les aides pour la protection des troupeaux contre la prédation (2<sup>e</sup> pilier de la PAC) et celles pour l'indemnisation des dommages (aides nationales).
- Les programmes de transition écologique et énergétique, qui visent une adaptation du mix énergétique face au changement climatique, et qui favorisent l'autonomie énergétique avec une autoproduction à la ferme (méthanisation, photovoltaïque sur toitures, etc.).
- Les dispositifs de préservation des espaces naturels (Natura 2000, etc.), qui contribuent à la protection d'espaces pastoraux, en limitant les pressions foncières, mais peuvent aussi limiter les possibilités d'équipement (construction d'abris pour bergers notamment).

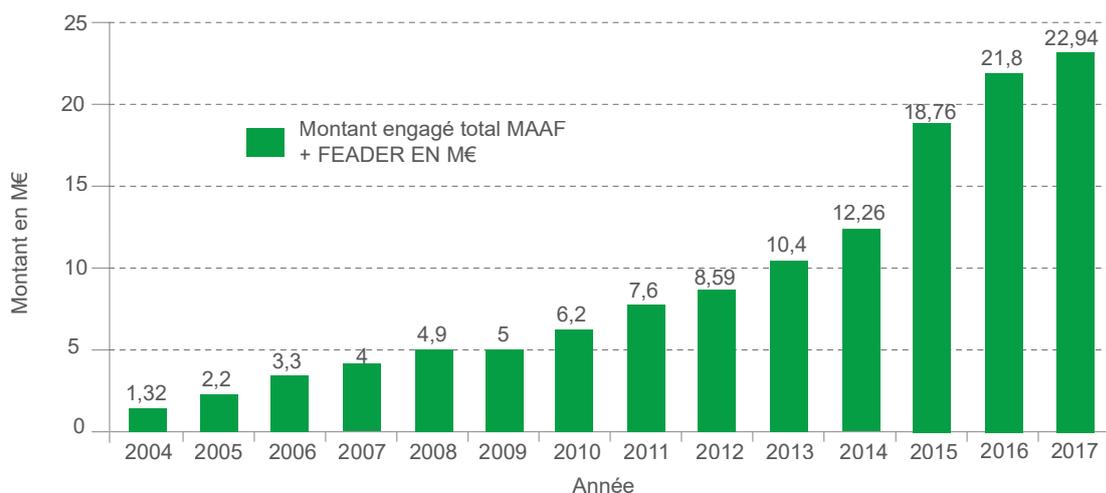
Ces nombreuses mesures peuvent (et pourront demain) favoriser les pratiques agro-pastorales extensives, mais elles ont aussi tendance à accroître les inégalités à l'avantage des grands élevages pastoraux (Gautier, 2017). Elles occasionnent également une charge de travail supplémentaire, associée aux procédures administratives qu'elles engendrent.

Ces dispositifs publics s'attachent à répondre à des enjeux transversaux et parfois antagonistes : maintenir une activité agricole sur des territoires ruraux qui ont tendance à se désertifier, soutenir la production européenne sur des marchés agricoles très concurrentiels, préserver des espaces sensibles (Natura 2000, Parcs naturels régionaux, réserves naturelles, etc.) en orientant les aides vers des pratiques respectueuses de l'environnement, anticiper le changement climatique en accompagnant la transition énergétique des territoires ruraux, etc.

La cohérence entre actions publiques est d'autant plus difficile à trouver que certaines tendances entrent en concurrence : tension entre la vocation agricole des terres et la production d'énergies renouvelables (éoliennes et parcs photovoltaïques au sol), tension entre le développement du tourisme et de la chasse, dans un contexte de prédation du loup, et les mesures de protection associées (chiens de protection, clôtures, etc.). Dans l'ensemble, il y a une forte corrélation entre espaces pastoraux et espaces protégés : 60 % de la surface pastorale sont couverts par une protection environnementale (Natura 2000, Znieff, etc.) en 2017 (selon les données du RPG et de l'Institut géographique national (IGN), traitement TerrOïko). Néanmoins, les aides associées aux espaces protégés (Mesures agro-environnementales et climatiques, MAEC) restent minoritaires par rapport aux autres sources de financement.

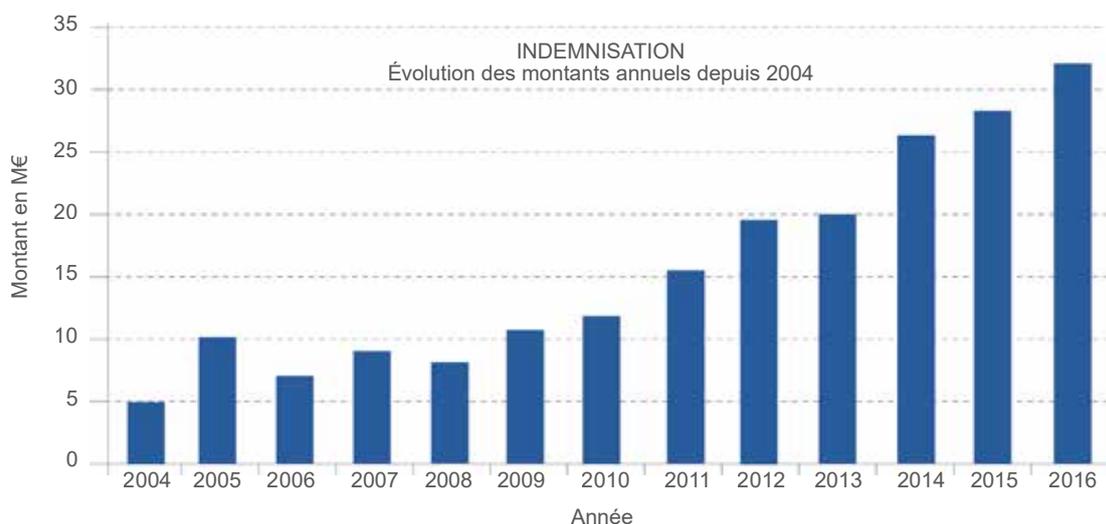
S'agissant de la protection des troupeaux contre la prédation (gardiennage, chiens de protection, clôtures, etc.), les coûts associés bénéficient d'une aide financière dans le cadre du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), et les dommages liés à la prédation du loup sont indemnisés par l'État. Ces deux budgets ont connu une hausse très importante depuis leur mise en place, du fait de l'augmentation de la population de loups et de leur colonisation de nouveaux territoires (figures 6 et 7).

Figure 6 - Montants engagés pour les mesures de protection des troupeaux



Source : Diagnostic plan loup, 2013-2017

Figure 7 - Évolution des montants annuels d'indemnisation liés à la prédation par le loup



Source : Diagnostic plan loup, 2013-2017

## 4. Que peut-il advenir ? Trois scénarios pour le pastoralisme d'ici à 2035

### 4.1. Hypothèses d'évolution des variables clés du pastoralisme

Pour chaque variable, plusieurs hypothèses d'évolution à l'horizon 2035 ont été formulées par le groupe prospectif. Le tableau 1 présente, à titre d'illustration, les hypothèses retenues pour quelques-unes de ces variables. Ces hypothèses sont de plusieurs sortes :

- Des hypothèses tendanciennes, qui poursuivent l'évolution connue aujourd'hui, avec une orientation positive ou négative pour les activités pastorales.
- Des hypothèses qui peuvent constituer des germes de changement pour l'avenir du pastoralisme, avec des effets positifs ou négatifs.
- Des hypothèses de rupture, qui viennent bousculer les conjonctures actuelles au travers d'éléments fortement impactants.

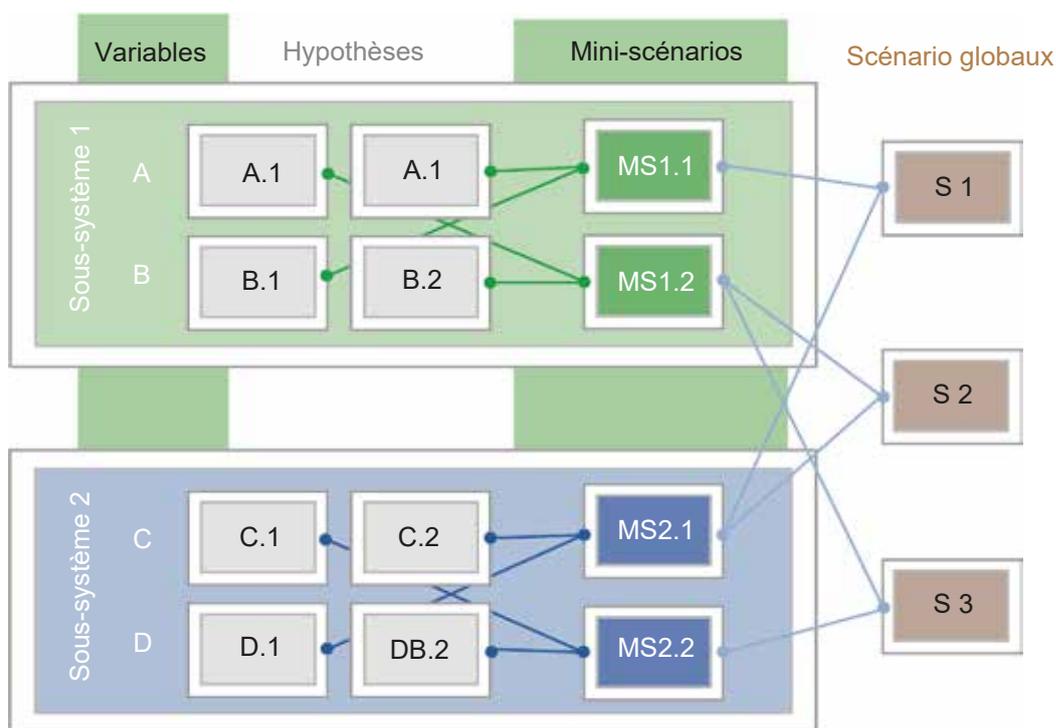
Tableau 1 - Extrait des hypothèses d'évolution formulées par le groupe prospectif

Variables	Nombre d'hypothèses	HYPOTHÈSES TENDANCIELLES AYANT POUR EFFET DE :		HYPOTHÈSES SUR LES GERMES DE CHANGEMENT AYANT POUR EFFET DE :		HYPOTHÈSES DE RUPTURE
		augmenter les contraintes sur le pastoralisme	diminuer les contraintes sur le pastoralisme	augmenter les contraintes sur le pastoralisme	diminuer les contraintes sur le pastoralisme	
Politiques de soutien à l'élevage	3	Les aides à l'élevage extensif diminuent, les aides à la protection contre le loup ne permettent pas de compenser les coûts.	L'Union européenne ou la France et/ou les Régions renforcent la rémunération des aménités environnementales de l'élevage extensif, mais la question du loup reste à part et la prise en charge des moyens de protection est en diminution.			L'Union européenne, ou la France et/ou les Régions font le choix de préserver l'élevage extensif en créant un guichet unique adapté aux spécificités locales et à la présence du loup, avec un budget adapté aux enjeux. Mise en place de PSE à l'échelle locale qui posent des problèmes de cohérence des politiques entre différents territoires et des problèmes d'équité entre Régions.
Politiques locales concernant les surfaces pastorales	5	Ponctuellement des politiques locales peuvent entraver le pastoralisme en contraignant l'utilisation des chiens de troupeaux à proximité des habitations, ou des chemins de randonnée. Ces pratiques entravent les activités pastorales et celles-ci restent minoritaires sur ces territoires.  Dans les secteurs périurbains ou à fortes activités touristiques, l'activité pastorale est moins soutenue par les collectivités locales, qui n'adaptent plus leur planification voire leur soutien aux enjeux du pastoralisme.	Devant les enjeux touristiques, patrimoniaux, culturels, les politiques locales et régionales favorisent les espaces pastoraux : soutien aux équipements, dont protection, aménagements/ rénovation de bâtiments, plans pastoraux.			De nouvelles surfaces pastorales se créent, du fait de politiques locales en faveur des activités agro-écologiques, d'entretien d'espaces ou pédagogiques : entretien des surfaces communales (éco-pâturage) et agricoles (ex. vignes, vergers).  En 2035, le recours au pastoralisme se développe avec la mise en place de « troupeaux publics » avec des professionnels (bergers, éleveurs) salariés par la collectivité (EPCI, organismes gestionnaires, etc.)
Reconnaissance des externalités positives et négatives du pastoralisme	3	Le pastoralisme n'est pas considéré comme indispensable.	Le pastoralisme est reconnu pour son rôle de contribution à la limitation du risque incendie unique.			On reconnaît la nécessité du pastoralisme pour l'entretien des paysages (pâturage et action de l'homme), pour le maintien de la biodiversité végétale (et faunistique), des espaces pastoraux (risques incendies, etc.) et également le maintien économique des populations rurales.
Consommation de protéines animales	4	En 2035, la consommation de protéines animales est divisée par 2 (35 %) et essentiellement composée de viande blanche (hors sol). Les prix sont un levier.	En 2035, la consommation de protéines animales est divisée par 2 voire 3 et est essentiellement composée de viandes de qualité (issues du pastoralisme). Leviers possibles : santé, planète, bien-être animal, pouvoir d'achat élevé. Le localisme et les circuits courts se développent.	La demande de lait augmente via les exportations (Asie, Moyen-Orient).  La demande s'oriente vers des protéines nouvelles (insectes, issues de biotechnologies).		
Sensibilité de la société à la consommation d'animaux	4	La question de la condition animale est mise de côté face à des questions d'ordre économique et social.	La société valorise, par l'achat et la réglementation, des pratiques d'élevage respectueuses de la condition animale. Elle est favorable à la protection de la faune sauvage (dont le loup).	Des groupes d'opinion plaident pour la fin des activités d'élevage et la renaturalisation des territoires ont un pouvoir médiatique fort, qui peut aller jusqu'à des tensions sur certains territoires ("ZAD loup").		La société n'est pas favorable à la protection des prédateurs car la prédation remet en cause les effets positifs du pastoralisme sur l'environnement.

Source : De Roince, C., Seegers, J., 2020, rapport final, *op. cit.*, page 291

Le travail en ateliers avec le groupe prospectif a abouti à la construction de trois scénarios contrastés, en combinant dans un premier temps les hypothèses d'évolution en mini-scénarios. Puis ces mini-scénarios ont été eux-mêmes regroupés pour former les scénarios proprement dits (figure 8).

Figure 8 - processus de construction des scénarios globaux à partir d'hypothèses et de mini-scénarios



Source : De Roince, C., Seegers, J., 2020, *op. cit.*, page 20

## 4.2. Deux facteurs d'évolution communs à l'ensemble des futurs probables

Lors des séances de travail du groupe prospectif, deux facteurs d'évolution sont apparus comme transversaux à l'ensemble des scénarios : le Brexit d'une part, le changement climatique d'autre part.

### 4.2.1. Le Brexit<sup>10</sup>

Les conséquences du Brexit sur la dynamique et les échanges internationaux, en viande ovine et bovine, dépendent de choix politiques qui n'ont pas encore été faits. On sait pourtant que le Brexit, avec ou sans accord pour la sortie de l'UE, aura des conséquences sur le niveau des aides PAC pour les agriculteurs français, estimées à une baisse entre 2,4 et 9,1 % par le *think tank* Farm Europ, du simple fait du retrait des fonds britanniques, baisse qui impacterait le revenu des agriculteurs français entre 1,4 et 5,1%.

10. L'exercice prospectif s'étant déroulé en 2019 et la version finale du rapport ayant été rédigée début 2020, les éléments relatifs au Brexit mentionnés dans cette partie reflètent les connaissances disponibles à cette période.

Si le Royaume-Uni sortait de l'Union européenne sans accord, ce sont également les barrières tarifaires entre la France et le Royaume-Uni qui seraient impactées. Leur montant, sur les produits échangés, pourrait s'élever à 64 % au lieu de 26 % en moyenne aujourd'hui, ce qui engendrerait des baisses importantes des échanges, sachant que la France importe beaucoup de viande ovine du Royaume-Uni mais également des produits laitiers.

Sur le marché de la viande bovine, ce sont les exportations irlandaises vers l'Angleterre qui seraient impactées. L'Irlande pourrait devoir chercher de nouveaux débouchés auprès de ses partenaires européens, générant un déséquilibre des échanges : 90 000 t pourraient être impactées, soit plus que le contingent négocié avec le Canada dans le cadre du *Comprehensive Economic and Trade Agreement* (CETA).

Enfin, les contingents à droit réduit (dont bœuf Hilton américain, etc.), et notamment les échanges de viande ovine avec la Nouvelle-Zélande (NZ), seront également impactés : la moitié des 228 000 tonnes exportées par la NZ en Europe est livrée au Royaume-Uni. Au moment de l'étude, différentes options étaient envisagées pour répartir les contingents d'importation à droit réduit de la NZ entre l'Europe et le Royaume-Uni, après le Brexit : soit un maintien du total du contingent sur l'UE, soit une répartition à 50-50 (solution qui a les faveurs de la France), soit une répartition équivalente aux flux actuels.

#### 4.2.2. Le changement climatique

Au rythme des émissions actuelles, le réchauffement climatique atteindra +1,5 °C entre 2030 et 2050 par rapport à la période préindustrielle. Sans rehaussement de l'ambition des pays signataires de l'Accord de Paris et sans mise en œuvre immédiate des mesures nécessaires, le réchauffement climatique global devrait atteindre +3 °C d'ici 2100.

Si les effets du changement climatique sur la productivité agricole peuvent se révéler positifs, en cas de légère augmentation des températures, au-delà d'un certain plafond il s'agit plutôt d'effets négatifs, notamment en cas de problème de disponibilité de la ressource en eau. Ces préoccupations concernent spécifiquement les élevages de bovins et d'ovins en prairies, très vulnérables à la sécheresse : perte de productivité des prairies, difficulté à trouver des points d'abreuvement, etc.

Les évolutions liées au changement climatique peuvent faire varier à la fois la quantité et la répartition spatiale de la ressource. Les aléas climatiques impacteraient l'autonomie fourragère des exploitations situées en moyenne et basse altitudes, qui recourraient de plus en plus à l'achat de fourrage, avec des conséquences négatives sur leur viabilité économique. Mais le réchauffement favoriserait aussi une amélioration de la production fourragère dans les estives et certaines zones intermédiaires, une pousse plus précoce de l'herbe, une remontée des étages de végétation, ce qui contribuerait à augmenter les surfaces pastorales, mais aussi à stimuler les dynamiques de boisements, déjà fortes sur certains alpages.

### 4.3. Trois scénarios contrastés du pastoralisme en 2035

#### 4.3.1. Scénario 1 : « Pac(te) pasto-durable »

Dans ce premier scénario, la prise de conscience de la société concernant la nécessité de mettre en place un pacte agro-écologique, sur le territoire français, s'est largement renforcée entre 2020 et 2025. La société française aspire à un équilibre entre activités humaines et respect de l'environnement, aspiration qui s'exprime par des modes de consommation tournés vers une baisse des volumes au profit de produits de « qualité » aux

prix de vente plus élevés. Les produits issus du pastoralisme sont reconnus par ces « consom'acteurs » et les éleveurs voient leurs marges augmenter. Cette reconnaissance par la société des fonctions du pastoralisme (socio-économique, aménités environnementales, patrimoine paysager et naturel, etc.) leur permet aussi de conforter des soutiens publics. Cette volonté s'est d'ailleurs concrétisée dans les politiques publiques d'aménagement du territoire et de soutien aux activités d'élevages extensifs, ainsi que dans la mise en place d'une protection aux frontières de l'Union européenne, au travers d'un cahier des charges améliorant la compétitivité des filières associées au pastoralisme.

Par ailleurs, l'ensemble des acteurs français et européens s'accordent, au début de la décennie 2020, sur le fait que la viabilité du loup en Europe est acquise (5 000 loups en Europe, autour de 500 en France), et que le maintien d'un effectif proche de celui de 2020 est l'objectif en vue de la cohabitation de ce prédateur et des activités d'élevage. Cela a conduit à une gestion planifiée, adaptative et multi-acteurs de la population de loups en France, asso-ciant tirs de prélèvement et moyens de protection. Elle s'est avérée efficace puisqu'elle allie viabilité de l'espèce et baisse de la pression de prédation par rapport au niveau connu en 2020.

Afin de pérenniser ce modèle d'élevage familial, beaucoup d'initiatives et d'investissements se concrétisent pour l'aider à s'adapter au changement climatique et rendre les métiers d'éleveurs et de bergers plus attractifs aux yeux des jeunes agriculteurs. Cela passe notamment par une meilleure valorisation des produits issus de l'activité d'élevage, ainsi que par le développement des paiements pour services environnementaux. L'essor de nouvelles technologies, facilitant la conduite de l'élevage, conjointement à un mouvement de retour à la terre, depuis les aires urbaines, améliorent nettement le nombre d'installations et de reprises sur la période.

Ainsi, en 2035, les élevages pastoraux ont vu leur situation économique et sociale progresser. Malgré tout, des points de vigilance subsistent, notamment en matière de coûts des politiques engagées et d'équilibres sur les marchés européens et internationaux.

#### **4.3.2. Scénario 2 : « Pasto, un produit régional »**

Dans ce deuxième scénario, la société reste attachée au pastoralisme, qui conserve une image positive, et souhaite développer de manière plus générale l'agro-écologie, ce qui se traduit par un maintien des aides à l'élevage et au pastoralisme sur la période 2020-2025. Cependant, les budgets sont serrés et les financements européens et nationaux se réduisent. Certaines régions compensent ces pertes de financements, d'autres n'y parviennent que partiellement voire très faiblement. Simultanément, l'État décentralise les plans loup, dont les méthodes d'intervention, les taux d'aide à la protection et l'indemnisation des attaques dépendent d'une négociation avec les partenaires financiers locaux (EPCI, Départements, Régions). Se créent alors des guichets uniques régionaux pour le maintien du pastoralisme. Cette organisation régionalisée génère des disparités de traitement entre éleveurs, entre Régions qui soutiennent fortement l'organisation des filières, les signes officiels de qualité, l'accès et l'équipement des espaces pastoraux, l'organisation concertée de la défense contre les prédateurs, et les Régions qui restent plus en retrait, sur des politiques agricoles moins adaptées aux spécificités du pastoralisme.

En parallèle, l'évolution démographique des populations de loup rend la situation de plus en plus complexe pour les éleveurs, en particulier dans les régions nouvellement concernées par le prédateur, qui n'ont pas développé (ou pas assez vite) les dispositifs d'accompagnement de ces éleveurs. Cette situation conduit l'État à assouplir la réglementation

nationale en matière de tirs, puis à négocier une adaptation du statut du loup à l'échelle européenne. En 2035, on aboutit à des situations locales très contrastées : sont mises en place des zones de chasse au loup ou au contraire des réserves à loup. Les zones pastorales régressent, sur la période, avec un abandon des espaces les plus attaqués et les plus difficiles à défendre. Sur les surfaces pastorales restantes, en 2035, on observe une cohabitation entre élevages pastoraux et grands prédateurs, à budget de protection et d'indemnisation équivalent à 2020 (par éleveur).

Les élevages pastoraux montagnards résistent bien, sur la période, car ils sont favorisés par un fort soutien des acteurs locaux et par le changement climatique qui allonge et augmente la productivité fourragère. Le maintien des activités pastorales est plus compliqué dans les zones intermédiaires, moins rentables, à valeur écologique et patrimoniale moins reconnue, parfois concurrencées par les énergies renouvelables (biomasse), et avec des propriétaires fonciers plus difficilement mobilisables. De même, l'activité pastorale a quasiment disparu dans les régions où elle représentait une activité minoritaire en 2020, en particulier hors des montagnes. L'érosion du nombre d'exploitations n'est pas ralentie et poursuit la même dynamique qu'au cours des deux dernières décennies (2000-2020).

#### 4.3.3. Scénario 3 : « pasto-libéralisme »

Avec ce troisième scénario, on a une PAC post-2020 qui arbitre en faveur d'une grande diminution des aides à l'agriculture, y compris celles à orientation agro-écologique. Les éleveurs pastoraux sont très fragilisés et la filière entre dans une crise profonde. Elle se traduit par un non-renouvellement des exploitants partant à la retraite et de nombreux arrêts prématurés. Les zones les plus fragiles connaissent une déprise importante. Elles recouvrent des territoires où il n'existe pas de signes officiels de la qualité et de l'origine (AOC, labels, etc.), et pas non plus de reconnaissance pour la valeur patrimoniale et touristique. Elles concernent aussi les surfaces pastorales les moins productives, les plus difficiles d'accès et les moins soutenues par les politiques locales. Face à cette déprise, certains élevages se reconver-tissent même vers des systèmes plus intensifs, laissant tomber le système pastoral.

Après une phase d'abandons massifs du pastoralisme, de nouveaux acteurs se positionnent sur les espaces pastoraux. De gros investisseurs privés et publics (fonds privés, États étrangers, etc.), achètent les grosses unités foncières, parfois aux collectivités en manque de ressources financières. Au sein de ces espaces sont installés soit de larges parcs à moutons excluant les autres usagers (randonnées, etc.) et les prédateurs, soit de gros troupeaux de type *ranching* misant sur les nouvelles technologies, recourant à des salariés immigrés et privilégiant le volume, sans trop tenir compte des pertes liées à la prédation. Les plus petites unités foncières sont quant à elles « privatisées » pour la production de biomasse ou la compensation carbone.

Les problèmes associés aux grands carnivores s'amenuisent au cours du temps, et ceci sans modification de la réglementation de protection de ces espèces. En effet, sont aménagés des parcs à moutons excluant les loups ou, à l'inverse, des zones d'intérêt « loups » à visée touristique. La faible proportion restante des élevages soumis à la prédation du loup a accès à l'ensemble des aides à la protection des troupeaux, ainsi qu'aux protocoles de tirs.

En 2035, la fin de la multifonctionnalité des espaces pastoraux et la sectorisation de l'espace en fonction des usages se confirment. Le pastoralisme est totalement transformé, à l'exception d'une minorité d'élevages, de type traditionnel, qui résistent au travers du maintien de filières locales (agropastoralisme, économie circulaire, etc.) et au sein de zones réunissant des conditions favorables.

#### 4.4. Des sources de changement communes aux trois scénarios

Le groupe prospectif a identifié des sources possibles de changement, susceptibles de modifier significativement chacun des trois scénarios, mais dont la réalisation paraît encore très incertaine d'ici à 2035. Plutôt que d'en tenir compte en multipliant le nombre de scénarios en autant de variantes, il a été décidé d'analyser ces sources indépendamment des scénarios.

##### *Retournement de l'opinion publique contre le loup (crise médiatique)*

À la suite d'un évènement grave (par ex. une attaque d'une personne par un loup), l'opinion publique évolue de plus en plus négativement vis-à-vis du loup. La protection stricte de l'espèce tient difficilement, dans ce contexte, certains élus se saisissant de la question et mettant en avant le bien-être animal des ovins pour remettre en cause la politique de protection du loup.

##### *Une immigration massive qui investit l'espace rural*

Une immigration massive en Europe, à la fois politique, économique et climatique, à partir de 2032, conduit les autorités européennes à laisser certaines populations s'installer dans des territoires ruraux ou en forte déprise. Les zones historiquement pastorales en font partie et voient s'installer des personnes avec peu de ressources et peu de solutions d'emploi, qui réinvestissent l'agriculture.

##### *Le retour à la terre*

Face au contexte climatique, une partie de la population souhaite retrouver plus de lien à la nature, plus d'authenticité. Ce phénomène s'accélère, même s'il ne permet pas en 2020 de compenser les départs à la retraite. Après les années 2028-30, et une dérégulation de la PAC, ces nouveaux éleveurs défendent le retour à une production « nourricière ».

##### *Les éleveurs sans terre et la gestion territoriale des ressources en fourrage*

Face à une augmentation de la concurrence foncière et aux difficultés d'accès au foncier pastoral traditionnel, de nombreux éleveurs cherchent des solutions pour garantir l'autonomie fourragère de leur troupeau. Ce besoin résonne avec le développement de l'agro-écologie, qui promeut le pâturage ovin en inter-cultures dans les zones céréalières et dans les zones de vergers. Ainsi, un certain nombre de communes essaient d'attirer un « éleveur sans terre », jouant le rôle d'un prestataire de services pour les agriculteurs (amendements organiques, gestion des adventices entre deux cultures), pour les collectivités (tonte sur les terrains communaux) et les opérateurs d'énergies renouvelables (pâturage sous les panneaux). De nouvelles formes de contractualisation se développent pour sécuriser l'installation de ces éleveurs, qui se rémunèrent à la fois par leurs productions et par les services rendus.

##### *La montée de mouvements pro-environnement parfois extrêmes*

Les évaluations de l'état de l'environnement, des ressources naturelles, de la biodiversité et de leurs effets sur la santé se font de plus en plus alarmistes. Face à ces constats, les groupes d'opinion plaidant pour la fin des activités d'élevage et la « renaturalisation » des territoires trouvent de plus en plus d'audience. Jugeant les actions gouvernementales insuffisantes, certains de ces groupes mènent des actions « coup de poing » qui accentuent les tensions entre activistes de l'environnement et éleveurs sur certains territoires.

#### 4.5. Comparaison des trois scénarios prospectifs

Une comparaison des scénarios est présentée dans le tableau 2. Ils diffèrent en premier lieu par le moteur de changement dominant : dans le scénario « Pac(te) pasto-durable », c'est l'investissement sociétal pour la transition écologique. Dans le scénario « Pasto, un produit régional », c'est l'orientation des politiques nationales et européennes en faveur de la régionalisation. Enfin, dans le cas du scénario « Pasto-libéralisme », le moteur principal de changement est le retrait de l'État et la dérégulation du secteur de l'élevage.

Le tableau 2 présente également les principales différences entre les scénarios en matière de politiques, d'aides, de valorisation économique des produits, de dynamiques d'emploi, de territoires, etc. Les scénarios offrent une vision volontairement contrastée des futurs plausibles du pastoralisme. Ils ont été ainsi construits par le groupe prospectif, dans l'idée de bien caractériser la viabilité de ces trois dynamiques d'évolution possibles et leurs impacts sur la filière. Le pastoralisme suivra, d'ici 2035, une tendance majoritaire vers l'un ou l'autre des scénarios, mais il pourra aussi associer, sur certains territoires, des éléments des trois scénarios. Il s'agissait aussi, par choix méthodologique, d'accentuer les divergences entre scénarios pour faciliter les discussions, les échanges, et l'identification des éléments souhaitables et non souhaitables de chaque scénario, par le groupe prospectif, et ainsi préparer l'élaboration des recommandations pour l'avenir.



# Tableaux 2 - Les scénarios d'évolution du pastoralisme

1

## Pac(te) pasto-durable

### Investissement sociétal pour la transition écologique

Moteur



Politiques



Aides



Valorisation



Dynamiques



Conséquences



- Vision sociétale très favorable
- **Protectionnisme européen** avec la mise en place de taxes aux frontières pour les produits importés
- **Renforcement de la mobilisation financière, humaine et technique** de l'Etat sur la gestion du loup avec la mise en œuvre dès 2025 d'un protocole d'actions (protection, tirs, nouvelles technologies) concertées et adaptatives à l'échelle territoriale
- **Aides PAC renforcées** pour les activités pastorales avec un transfert des aides du 1<sup>er</sup> pilier au 2<sup>nd</sup> pilier
- **Maitien des aides** pour l'indemnisation et la protection des troupeaux
- Création de **nouveaux soutiens financiers** sous forme de Paiements pour Services Environnementaux
- Amélioration de la valorisation de tous les produits et co-produits (labels, marques...) s'appuyant sur un marché porteur de consommateurs sélectifs en terme de qualité environnementale et diversification des débouchés
- **Rôle multifonctionnel** des territoires pastoraux renforcé
- Investissement structurel dans la résilience au changement climatique
- Les métiers pastoraux sont revalorisés et soutenus par la modernisation du métier et une dynamique de retour à la terre depuis les aires urbaines
- **Maintien des élevages pastoraux, avec un renouvellement des générations y compris par des personnes "NIMA" (Non Issues du Monde Agricole)**
- **Amélioration des revenus de la production par le marché**
- **Baisse de la pression de prédation du loup avec une résolution des foyers de prédation**

Source : "Auteurs"

## Trois trajectoires plausibles et contrastées



2

### Pasto, un produit régional

#### Politiques nationales et européennes orientées vers la régionalisation

- Vision sociétale favorable à indifférente
- **Rôle fondamental des politiques locales** dans la situation du pastoralisme
- Déconcentration des protocoles d'intervention sur le loup en région et décentralisation du soutien aux moyens de protection
  
- **Aides PAC en diminution** à l'échelle européenne
- **Création de guichets uniques pastoraux régionaux** cofinancés par d'autres acteurs publics (UE, Etat, Agence de l'Eau...)
- **Fortes différenciations territoriales** selon l'engagement et les fonds mis à disposition dans chaque Région
  
- En majorité, vente en circuits longs, qui sont soumises aux aléas du marché international
- Filières de qualités locales soutenues par certaines Régions
  
- Zones intermédiaires en déprise, estives plus productives
- Aucune évolution majeure des métiers pastoraux et de leur attractivité

- **Rythme maintenu voire accéléré de la disparition des élevages, avec augmentation du risque de conflit en lien avec les fortes disparités régionales**
- **Augmentation de la pression de prédation d'un facteur 1,5 par rapport à 2020**

3

### Pasto-libéralisme

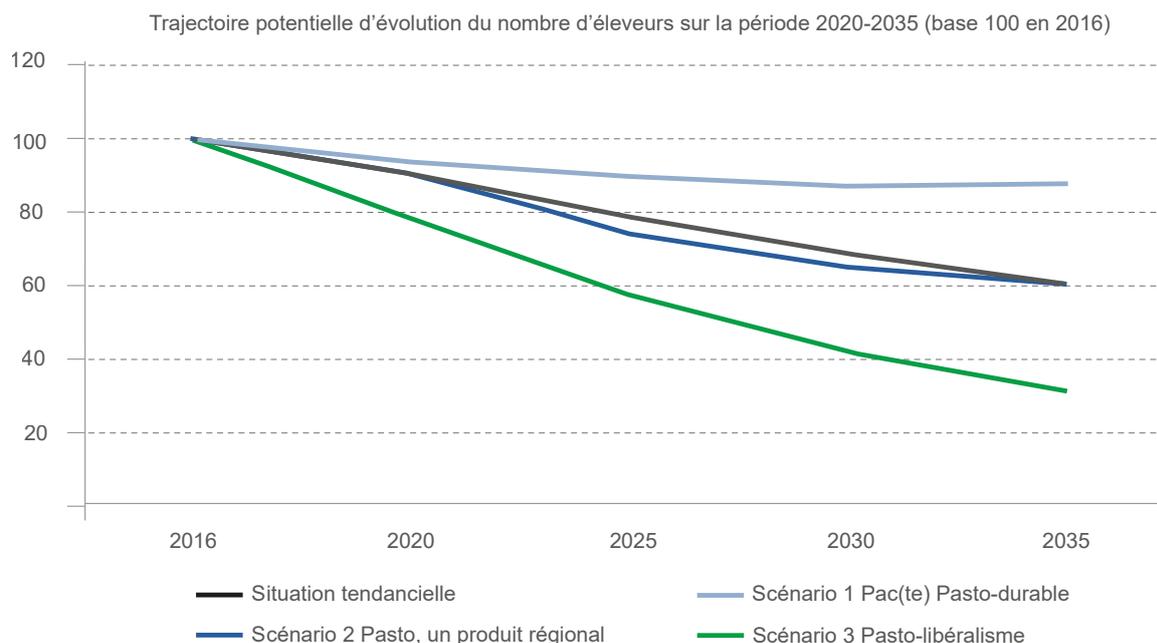
#### Retrait de l'État et dérégulation des marchés

- Vision sociétale majoritairement indifférente
- Une **politique de sectorisation** avec des « parcs à moutons » très protégés, des zones de ranching privatisées très libérales (tirs autorisés) et des « réserves à loup » avec du pastoralisme paysager sous forme de paiements pour services environnementaux
  
- **Forte diminution des aides à l'agriculture**, en particulier celles à orientation agro-écologique
- Forte diminution du soutien pour l'indemnisation et la protection des troupeaux, excepté en zones touristiques
- Implication économique des acteurs privés visant des objectifs différents (RSE, compensation écologique/carbone, placements financiers...)
  
- Renforcement de la dichotomie entre une production "de luxe" et une production "de masse"
  
- **Perte de la multifonctionnalité** des territoires par sectorisation
- **Arrivée de nouveaux acteurs** : investisseurs, marques, éleveurs étrangers, main d'oeuvre étrangère
- Développement de la main d'oeuvre étrangère

- **Très forte diminution du nombre d'éleveurs (- 70%)**
- **Emergence d'une nouvelle pratique pastorale : le ranching**
- **Sectorisation des espaces : parcs à mouton, "réserves à loup", zones de ranching etc.**
- **Pression de prédation moindre avec des financements concentrés sur des secteurs ciblés**

Un travail de quantification a aussi été mené, pour fournir des ordres de grandeur plausibles sur l'évolution du nombre d'éleveurs dans les trois scénarios prospectifs. Cette quantification a été effectuée en formulant des hypothèses chiffrées sur les indicateurs de la filière pastorale (cf. annexe V p. 304-308 du rapport pour plus de détails). Les résultats sont présentés en figure 9. Conformément au récit des scénarios, les résultats quantitatifs illustrent la tendance générale à la diminution du nombre d'exploitants, plus accentuée dans les scénarios 2 et 3 alors que le scénario 1 pourrait aboutir à une stabilisation du nombre d'éleveur. Le scénario 2 constituerait le scénario le plus proche de la dynamique actuelle.

Figure 9 - Impacts des scénarios sur le nombre d'éleveurs



Source : De Roince, C., Seegers, J., 2020, *op. cit.*

Afin de rendre compte des disparités géographiques pouvant découler des scénarios, une cartographie de la sensibilité des surfaces pastorales aux moteurs d'évolution des scénarios a été réalisée. L'analyse a été effectuée à l'échelle de chaque îlot du Registre parcellaire graphique (RPG)<sup>11</sup> décrit en estives et landes sur le territoire de la France métropolitaine. Chaque îlot du RPG sélectionné s'est vu attribuer une note correspondant à la probabilité de conserver sa destination actuelle, selon différents critères qui sont apparus importants au cours des échanges avec le groupe prospectif : contexte environnemental (changement climatique, couvert végétal, altitude, relief de la parcelle), contexte socio-économique (typologie des campagnes, filière de transformation, importance économique régionale), et critères de distinction (SIQO, protection des espaces naturels). Une fois la notation parcellaire réalisée, la note moyenne à l'échelle communale a permis de distinguer différents niveaux de sensibilité des surfaces pastorales aux évolutions décrites par les scénarios (cf. annexe).

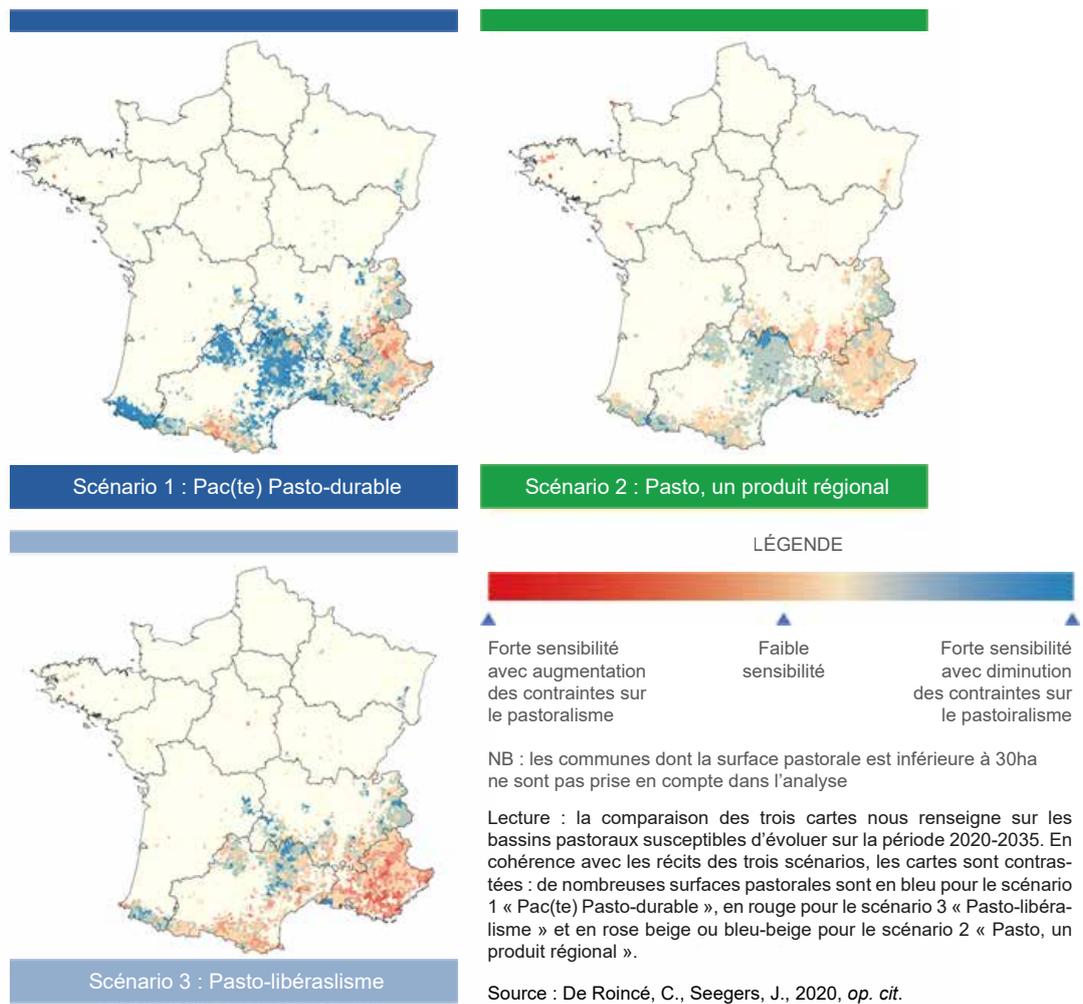
Les résultats de cette analyse cartographique sont présentés dans la figure 10. La couleur bleue indique une diminution des contraintes portant sur le pastoralisme, la couleur rouge une augmentation des contraintes. Ces contraintes peuvent être de différentes

11. Le Registre parcellaire graphique est une base cartographique pour le paiement des aides de la Politique agricole commune. Un îlot de cultures est composé de plusieurs parcelles attenantes et exploitées par le même agriculteur. Il peut donc supporter des cultures différentes.

natures selon les scénarios et les contextes locaux. Par exemple, pour le scénario 1, ce peuvent être des parcelles qui profiteront d’actions d’adaptation au changement climatique, ou de revalorisations des prix de vente du fait de la présence d’un signe officiel de la qualité et de l’origine (SIQO), tandis que pour le scénario 3 ce peut être la proximité de plusieurs filières de transformation. À l’inverse, les surfaces pastorales en rouge voient leurs contraintes d’exploitation augmenter sur la période, par exemple du fait de la concurrence foncière et de l’absence de soutien à l’échelle régionale pour le scénario 2.

Plus la sensibilité d’un espace pastoral à ces contraintes est forte, plus celui-ci apparaît en couleur vive : les communes en bleu et en rouge présentent des surfaces pastorales ayant une forte sensibilité aux moteurs d’évolution des scénarios. Les communes tirant sur le rose-beige présentent au contraire une faible sensibilité aux contraintes imposées par les scénarios. La sensibilité d’une commune s’interprète comme la propension du scénario à modifier la manière dont ses surfaces pastorales seront exploitées en 2035 : ce peut être un changement de destination (ex. pastoralisme vers sylviculture), une augmentation du temps en pâture ou encore la mise en place d’un parc fixe, etc. Ainsi, une parcelle ayant une faible sensibilité à un scénario a une forte probabilité que les pratiques pastorales menées en son sein restent inchangées en 2035. Ce travail ne constitue en aucun cas une prévision ou une projection des scénarios : il s’agit seulement d’une analyse de sensibilité des surfaces pastorales aux variables motrices des différents scénarios.

Figure 10 - Illustration cartographique de la sensibilité des surfaces pastorales aux moteurs d’évolution



Si de nombreux éléments des scénarios auront tendance à diverger, d'autres au contraire risquent d'évoluer de façon similaire dans les trois scénarios. Premièrement, les surfaces pastorales du pourtour méditerranéen pourraient aller vers plus de contraintes, dans les trois scénarios, même si elles montrent une meilleure résilience potentielle pour le scénario 1 « Pac(te) Pasto-durable ». Il est en effet attendu que le changement climatique affecte particulièrement cette zone géographique. Les surfaces pastorales des Hautes-Alpes et de certains départements de l'Est des Pyrénées sont aussi fortement susceptibles d'évoluer à la baisse, sur la période 2020-2035, dans les trois scénarios. Elles conjuguent en effet un éloignement des pôles urbains, les effets du changement climatique et la rudesse des reliefs. Enfin, les surfaces pastorales des causses et monts cévenols du Massif Central, ainsi que des Pyrénées atlantiques, ont une forte potentialité de résilience sur la période 2020-2035, en lien avec leur valeur patrimoniale et touristique, la présence d'AOC qualitatives (ex. Roquefort, Ossau Iraty) et une ouverture vers les pôles urbains.

## 5. Orientations souhaitables et axes d'intervention recommandés

Une fois les différentes voies d'avenir identifiées, les membres du groupe de travail ont échangé sur le caractère souhaitable ou non souhaitable de chacun des scénarios. Sans surprise, il en ressort que le scénario « Pasto durable » recueille le plus de jugements favorables auprès des différentes catégories d'acteurs. À leurs yeux, plusieurs caractéristiques y incarnent le souhaitable : dynamisme économique des territoires, externalités positives, diversification de la production, gouvernance partagée de la présence du loup, etc. Néanmoins, les paiements pour services environnementaux sont jugés non souhaitables s'ils conduisent à changer substantiellement la vocation du métier d'éleveur, en délaissant l'activité productrice pour celle de gestion des paysages. Par ailleurs, la nécessité d'une forte intervention de l'État et de l'Europe, en matière budgétaire, a conduit certains membres à s'interroger sur la vraisemblance de ce scénario.

Dans le scénario « Pasto, un produit régional », la tendance à la régionalisation est crainte par les acteurs du pastoralisme, à cause des disparités qu'elle pourrait engendrer et des possibles conséquences sur la viabilité économique des exploitations. En revanche, la capacité d'expérimentation à l'échelle locale et l'instauration de contraintes sociales et environnementales sur les produits importés sont appréciées.

Enfin, le scénario « Pasto-libéralisme » met en exergue les conséquences de la dérégulation du foncier (investisseurs privés) et des systèmes techniques (*ranching*), jugées non souhaitables par l'ensemble des acteurs.

La multifonctionnalité des espaces pastoraux est une valeur qui a été mise en avant par le groupe prospectif tout au long de ses travaux, et qui est à rechercher en priorité dans les orientations souhaitables du pastoralisme à l'horizon 2035. Cette multifonctionnalité est notamment spatiale et le groupe prospectif a systématiquement jugé plus souhaitables les hypothèses évitant une sectorisation de l'espace par usage. La seule dérogation à cette multifonctionnalité concernait la présence du loup : pour certains participants, plutôt issus du monde agricole, le partage de l'espace entre le pastoralisme et le loup est particulièrement difficile et non souhaitable.

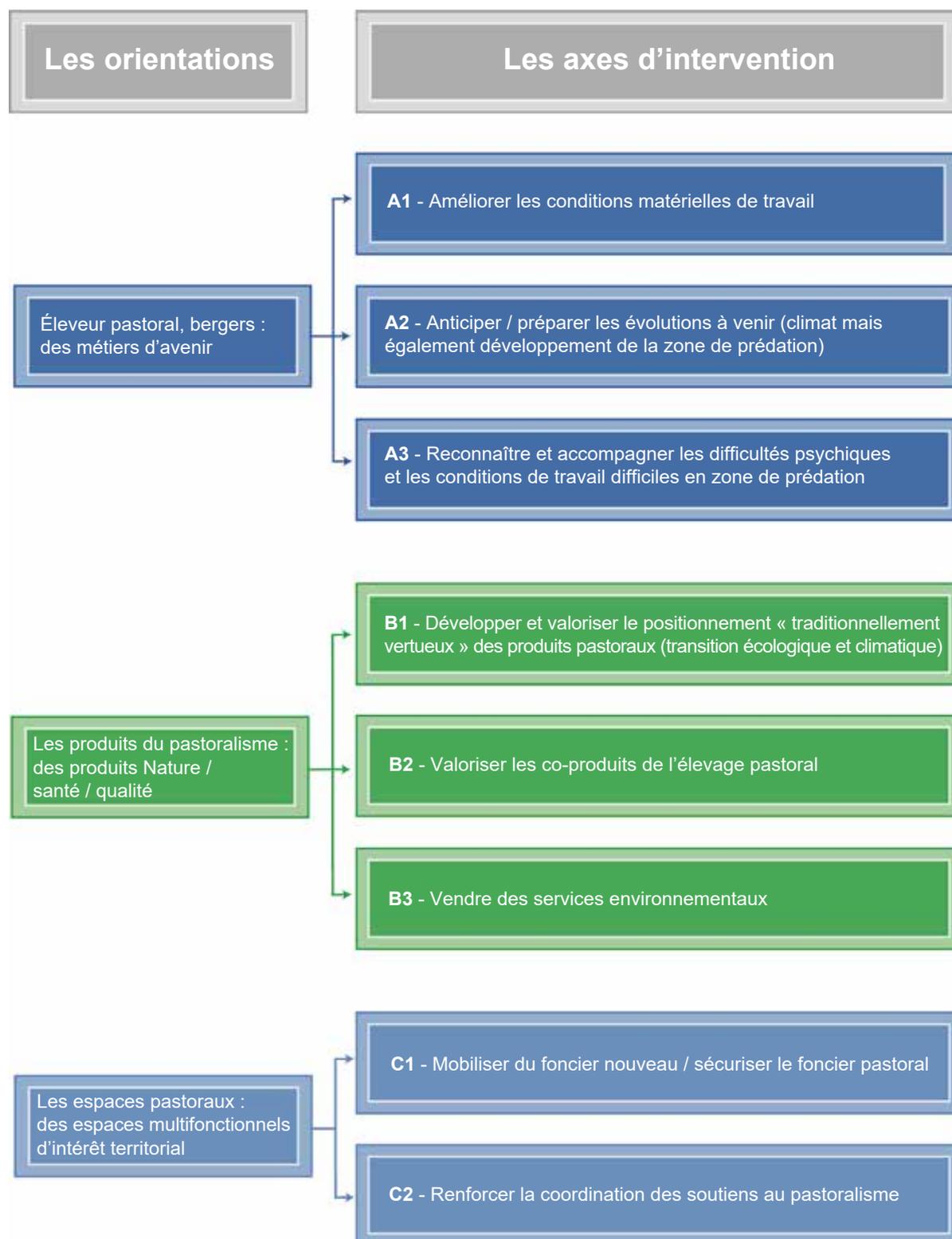
Quoi qu'il en soit, la multifonctionnalité des usages implique que différents types d'acteurs sont concernés par les espaces pastoraux, ce qui nécessite que leur gestion soit collective. La région Auvergne - Rhône-Alpes, par exemple, a mis en place un dispositif de Plans pastoraux territoriaux qui va dans ce sens. Dans le même esprit, le Pacte pastoral de la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes Terres solidaires, en lien avec le Parc national des Cévennes, permet une mobilisation de l'ensemble des acteurs concernés. Ces plans, pactes, chartes au niveau des territoires, ont trois objectifs :

- Mobiliser de façon cohérente les énergies et les financements disponibles autour d'un projet de territoire. Il doit associer les financeurs (État, Région, Département, EPCI, communes) et les acteurs concernés (éleveurs et bergers, communes, chasseurs, associations environnementales, propriétaires, gestionnaires forestiers, acteurs du tourisme, etc.), afin de produire un diagnostic partagé et d'identifier les meilleures actions à conduire.
- Faciliter l'activité des éleveurs et bergers, en favorisant le dialogue et l'interconnaissance entre les acteurs localement, mais aussi en simplifiant les procédures (guichets uniques).
- Améliorer la connaissance et le respect du pastoralisme localement : ce dernier est souvent vu comme une activité traditionnelle, presque « muséifiée ». Il est important de prendre en compte les conditions réelles de cette activité.

Finalement, la combinaison des enjeux et préférences privilégiés par le groupe prospectif permet de proposer cette finalité générale pour les prochaines années : la poursuite de l'activité pastorale et de ses externalités positives, avec des productions de qualité, un entretien des paysages, la biodiversité des espaces pastoraux, la prévention contre les incendies et le maintien d'activités en milieu rural.

Suite aux ateliers, cette finalité globale a été traduite en 3 orientations : i) améliorer l'attractivité et les conditions de travail des métiers d'éleveur et de berger ; ii) mieux valoriser économiquement les produits ; iii) s'orienter vers une gestion équilibrée des espaces permettant de conserver leur multifonctionnalité. Ces orientations ont ensuite elles-mêmes été déclinées en axes d'intervention, présentés dans la figure 11 ci-dessous.

Figure 11 - Suggestion d'axes d'intervention issus des trois principales orientations élaborées par le groupe de travail



Source : De Roince, C., Seegers, J., 2020, *op. cit.*

## Conclusion

Cette étude prospective avait pour objectif de projeter l'avenir du pastoralisme à l'horizon 2035, en prenant en compte l'ensemble des forces motrices de son évolution. Au-delà de la seule pression de prédation par le loup, de nombreuses autres influences ont été identifiées, les plus fortes étant souvent en lien avec des macro-phénomènes difficiles à prédire et à influencer : changement climatique, politiques européennes, marchés internationaux, etc. En matière d'emplois, pour les trois scénarios envisagés, aucune inversion de tendance n'est attendue. Même le premier scénario, le plus souhaitable aux yeux du groupe de travail, ne propose qu'une stabilisation du nombre d'éleveurs après quelques années.

Certaines limites ont été rencontrées au cours de ce travail prospectif. Tout d'abord, le groupe a dû faire des choix, en choisissant des orientations volontairement contrastées parmi les 106 hypothèses élaborées. La nécessité de se projeter sur 15 ans n'a pas toujours été aisée : il est difficile de s'extraire du quotidien pour imaginer un futur où tout est possible. Enfin, le groupe ne s'est réuni qu'à 5 reprises, sur une période de 10 mois, et du temps a manqué pour aller au bout de la démarche, et en particulier pour aboutir à des recommandations construites collectivement par le groupe.

En dépit de ces limites, la démarche prospective a rencontré un grand intérêt auprès des acteurs locaux. Elle a permis de faire un état des lieux et de formuler des visions largement partagées. Elle pourra certainement constituer une base de référence dans les discussions en cours et à venir sur l'avenir du pastoralisme en France métropolitaine.

Les résultats produits suggèrent que l'avenir du pastoralisme sera très dépendant de trois moteurs principaux : la perception sociétale vis-à-vis des activités d'élevage extensives, l'évolution des soutiens publics et les positions politiques relatives aux marchés d'échanges internationaux. L'échelon local jouera néanmoins un rôle pour une meilleure reconnaissance de l'activité pastorale et de sa place dans l'écosystème rural, et pour atténuer les phénomènes globaux. Le local a aussi l'avantage de s'adapter aux contraintes spécifiques à chaque milieu : climat, isolement, zonages AOC, qualité fourragère, activités connexes (tourisme, chasse), propriété foncière etc.

Les sources d'inflexion, traitées en parallèle des scénarios, ne sont pas à négliger pour dessiner le futur du pastoralisme. Ces différents facteurs pourraient rapidement prendre de l'ampleur dans les années à venir. Ils se trouvent en germes dans la société actuelle : l'urgence climatique est de plus en plus mise en avant, le nombre de réfugiés augmente, le taux de reconversion professionnelle également, etc.

Selon les membres du groupe, l'avenir souhaitable du pastoralisme se bâtera en tirant profit de la transition écologique de nos sociétés. Cette forme d'élevage réalise en effet une synthèse des aspirations vers un équilibre entre activités humaines et respect de l'environnement, et elle fait preuve de résilience face aux changements en cours, à la fois climatiques et énergétiques. Il existe donc une réelle opportunité, pour le pastoralisme, de conforter son activité dans les massifs montagneux, voire de l'étendre à de nouveaux territoires en lien avec le retour de l'agro-pastoralisme comme technique de gestion des espaces agricoles (apports d'engrais organiques) et des espaces urbains et périurbains (éco-pâturage).

## Acronymes

**AOP** : Appellation d'origine contrôlée

**CETA** : Comprehensive Economic and Trade Agreement

**EPCI** : Etablissement public de coopération intercommunale

**FEADER** : Fonds européen agricole pour le développement rural

**IGP** : Indication géographique protégée

**MAEC** : Mesure agro-environnementale et climatique

**NZ** : Nouvelle-Zélande

**PAC** : Politique agricole commune

**PAEC** : Projets agro-environnementaux et climatiques

**PNR** : Parc naturel régional

**RPG** : Registre parcellaire graphique

**SIQO** : Signe officiel de la qualité et de l'origine

**UE** : Union européenne

**ZNIEFF** : Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique

## Références bibliographiques

*Les références présentées ci-dessous correspondent à la bibliographie du présent article.*

*Les références ayant permis de réaliser les fiches variables sont précisées à la fin de chaque fiche au sein de l'annexe du rapport, en Annexe I pp. 118-286.*

Agreste, Recensement général agricole 2010, Agreste données en ligne :  
<https://stats.agriculture.gouv.fr/>

Agreste, Recensement général agricole 2000 : Agreste données en ligne :  
<https://stats.agriculture.gouv.fr/>

Agreste, 2016, *Statistiques agricoles annuelles*.

Association des chambres d'agriculture des Pyrénées, 2013, *Bilan du plan de soutien à l'économie montagnarde 2007-2013 et perspectives 2014-2020*.

Association française de pastoralisme, 2020 : [www.pastoralisme.net](http://www.pastoralisme.net)

Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, 2015, *Le bail rural à clauses environnementales (BRE) et le paysage « agro-environnemental »*.

Chambre d'agriculture de l'Aude, 2020, « Vers un élevage pastoral 2.0 Avec CLOChèTE » :  
<https://aude.chambre-agriculture.fr/productions-techniques/elevage/eleavage-dans-laude/pastoralisme/vers-un-elevage-pastoral-20-avec-clochete/>

Chatellier V., 2017, « Les grandes tendances du marché mondial du lait », présentation aux Rencontres internationales sur le lait, vecteur de développement, 2<sup>e</sup> édition, 10-11 mai, Rabat, Maroc.

Jouvenel Hugues de, 2002, *La démarche prospective. Un bref guide méthodologique*.

Dobremez L., Bray F. & Borg D., 2016, *Principaux résultats de l'enquête pastorale 2012-2014 dans le massif des Alpes : synthèse*.

Dumez R. et al., 2017, Expertise scientifique collective sur les aspects sociologiques, culturels et ethnologiques de la présence du loup en France, Muséum national d'histoire naturelle

Dumont B., et al., 2016, *Rôles, impacts et services issus des élevages en Europe. Synthèse de l'expertise scientifique collective*, 127 p.

FranceAgriMer d'après Kantar World Panel, 2016, Données et bilans / *Les produits carnés, avicoles et laitiers*.

Gautier G., 2017, *Influence de la Politique agricole commune sur les pratiques pastorales des Causses et des Cévennes*, mémoire de mastère spécialisé PAPDD.

- Groupement d'intérêt scientifique (GIS) Élevages demain, 2015, Les emplois liés à l'élevage français.
- Huron J., 2015, *Le maintien des milieux ouverts par le pastoralisme : des bénéfices et contraintes pour l'exploitation agricole aux actions des politiques publiques locales*, mémoire de fin d'études.
- Institut de l'élevage, 2015, *Approche prospective des systèmes d'élevages pastoraux méditerranéens*.
- Institut de l'élevage, 2018, *Chiffres clés du Groupe économie du bétail : ovins*.
- IPSOS - APSAS, 2013, *Les Français et le loup*.
- Louis C., Jouven M., 2018, *Conventions de pâturage et accès au foncier pour les éleveurs pastoraux : état des lieux et perspectives*.
- Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et FranceAgrimer, 2020, La consommation de viande en France en 2019, Agreste Synthèses Conjoncturelles n° 359 (juin).
- Ministère de l'Intérieur, 2019, *L'essentiel de l'immigration. Chiffres clefs : Les demandes d'asile*.
- Ministère de la Transition Écologique et Solidaire, ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, 2018, *Le Plan national d'actions 2018-2023 sur le loup et les activités d'élevage*, [https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PNA\\_Loup-et-activites-elevage\\_2018-2023.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/PNA_Loup-et-activites-elevage_2018-2023.pdf)
- Nozières-Petit M.-O. *et al.*, 2017, Impact de la mise en oeuvre de moyens de protection des troupeaux dans les élevages ovins face à l'arrivée de loups dans le sud de l'Aveyron, Inra, 148 p.
- Office national de la chasse et de la faune sauvage, 2017, *Suivi de l'ours brun dans les Pyrénées françaises*, Réseau ours brun.
- Office national de la chasse et de la faune sauvage, 2019, *InfoLoup, n°25. Bilan 2018*.
- Communauté de communes des Vallées de Thônes, 2016, *Plan pastoral territorial Fier-Aravis 2015-2020*.
- Réseau rural national, 2018, *Projet AgroPastoM* : <https://www.reseaurural.fr/le-reseau-rural-francais/les-projets-soutenus-par-le-rnn/mobilisation-collective-pour-le/projet-4>

# *Notes et études socio-économiques*

Tous les articles de *Notes et études socio-économiques* sont téléchargeables gratuitement sur :

<http://agriculture.gouv.fr/centre-d-etudes-et-de-prospective>

- Rubrique **Publications du CEP > Notes et études socio-économiques**

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>

- Rubrique **Publications > Notes et études socio-économiques**

***Notes et études socio-économiques***  
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation  
Secrétariat Général  
Service de la Statistique et de la Prospective  
Centre d'études et de prospective

## **Renseignements :**

Bruno Hérauld  
Chef du Centre d'Études et de Prospective  
3 rue Barbet de Jouy  
75349 Paris 07 SP

[bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)